

unef.org tient (enfin !) une promesse faite dans ce qui fut le dernier numéro de ce bulletin, en septembre 2021 (!) en donnant ici une version développée du rapport historique que j'avais tenté de présenter lors de notre réunion internet du 9 mai de cette année là.

Ce texte a, bien sûr, une histoire compliquée. Quand j'ai commencé à l'écrire, il devait s'agir d'une introduction proposant des directions pour un travail collectif sur l'histoire de notre UNEF, que je croyais alors avoir commencé. On sait comment cette amorce de travail collectif a pris fin arès un début prometteur du fait de camarades dont le but était manifestement autre.

Il conserve néanmoins la forme initialement prévue, dans l'espoir que sa parution permettra de relancer un processus malheureusement interrompu, que cette introduction ne restera pas la malheureuse conclusion de qui a été commencé autour d'unef.org en 2007, relancé en juin 2020.

C'est une introduction, qui, en traînant, a pris de l'ampleur, mais ne prétend pas, ne peut prétendre à l'exhaustivité. Il s'agit d'essayer de répertorier les problèmes qui se posent, que des travaux ultérieurs pourraient traiter. Les exemples qui sont pris, parfois un peu analysés, sont là pour illustrer le propos, et ne sauraient constituer l'histoire qu'il s'agit d'écrire, ni même en être représentatifs. C'est encore plus vrai s'agissant des images.

Cette approche a trouvé ses limites sur un cas, celui des rapports entre l'engagement syndical et l'engagement politique qui, par nature peut-être, ou alors en raison du tabou qui pèse encore sur ce point, s'est révélé très difficile à traiter allusivement, comme le reste. Un premier jet (publié en partie sur le groupe) était, quoique très incomplet, beaucoup trop long (une trentaine de pages) par rapport au format choisi. Je l'ai donc sauvagement coupé. Ce qui a été supprimé sera repris et développé, si fata sinunt, dans un article spécifique.

Il est nécessaire de préciser, enfin, que ce texte ne doit pas être considéré comme une réponse au livre récemment publié par nos camarades qui ne veulent plus nous parler Frédéric Genevée et Guillaume Hoibian. Ce pour une raison simple: la quasi-totalité en était déjà écrite lorsqu'il est sorti. Il s'agit donc de deux approches parallèles. Il y a dans ce livre bien des choses utiles sur l'UNEF (vue du point de vue de sa direction nationale) des années 1970 et 1980. Il y a malheureusement une négligence totale de ce qu'a été la dernière décennie, mépris qui se manifeste par un énorme mensonge sur ce qu'a été la chronologie de la « réunification » (sur lequel auteurs et éditeurs ont refusé, à ce jour, de nous répondre sérieusement). La réfutation de ce mensonge est sur unef.org... depuis 2000

Ce rapport doit évidemment beaucoup au travail collectif qui avait été entrepris, aux tentatives de le poursuivre depuis, aux contributions publiées sur le groupe Facebook. Ma reconnaissance va donc à tous les camarades qui y ont contribué, volontairement ou incidemment, en particulier à Johann Morri pour sa relecture attentive. Je termine en disant, comme il est d'usage, que je suis seul responsable des erreurs restant éventuellement.

EL, 9 mai 2024

*Tentative d'introduction à
l'écriture de l'histoire
d'une **UNEF**, la nôtre*

*Il y a des sursauts de vertu qui se perdent. Que le
glissement du temps engloutisse ses couards et ses couacs,
et l'on sera tout étonné qu'il soit possible d'entendre à
nouveau ce que parler veut dire*

Didier MOTCHANE, dernier éditorial d'*En jeu*, décembre 1985

*– Mon Dieu ! dit Agustin qui était saoul comme un
Polonais, qu'avons-nous fait de notre vie ?*

*– Mais des souvenirs, lui répondis-je. Nous en avons fait
des souvenirs. Et peut-être une histoire. [...] Il n'y a rien
de tel qu'une histoire pour sauver le monde.*

Jean D'ORMESSON, *Le bonheur à San Miniato*,
Paris (Lattès), 1987, p. 353.

L'histoire de notre UNEF est à écrire. Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'en trouve guère de traces dans les travaux universitaires, et rarement autrement que par allusions à la rubrique « satellites du PCF », à trois mémoires près.

Notre travail, depuis 2007, qui a pris une nouvelle ampleur depuis une dizaine de mois¹, a consisté à retrouver et à publier sur le site unef.org tout ce qui la concernait, archives ou témoignages. Notre but était, depuis le début, de nous en servir pour écrire cette histoire. C'est à ça que servent les archives.

¹ Écrit en mai 2021.

C'est pourquoi il nous a semblé utile d'en parler en introduction à cette première rencontre entre nous. La première idée était de faire, à titre d'exemple, un exposé historique sur un point précis. Il a finalement paru préférable, dans le cadre de ce débat, de présenter une sorte d'introduction à l'écriture de l'histoire de l'UNEF. C'est à la fois plus simple, puisqu'il n'est pas question de rentrer dans les détails, et plus compliqué, puisqu'il s'agit de présenter en un temps très restreint un exposé global, qui soit clair, qui couvre toute la période, qui ne traîne pas sur les détails mais ne soit pas non plus une liste de banalités. Vous l'aurez compris: c'est à peu près perdu d'avance. J'essaie néanmoins.

Il faut pour commencer, signaler une difficulté préalable, qui conduit à un aveu pénible: notre UNEF, tant qu'elle a existé, s'est très rarement préoccupée de son histoire

(sur ce point, au moins, personne ne pourra nous reprocher de ressembler au PCF). Cela ressort clairement de nos expériences, et de la documentation que nous avons rassemblée, en tout cas après le livre de René Maurice fin 1976²: on y voit que les souvenirs du renouveau s'estompent rapidement. Un bel effort a été fait en 1987 au moment du 80^e anniversaire, dont on voit l'heureux résultat dans le guide de cette année³. Il n'a pas eu de suites. Les quelques-uns, dont



j'étais, qui dans le désastre final ont voulu agiter les glorieux souvenirs du Renouveau (à partir d'une documentation très faible d'ailleurs), se sont trouvés bien seuls. Si la version

² R. MAURICE, *L'UNEF ou le pari étudiant*, Paris (Éditions sociales), 1977, en ligne (depuis 2007) <http://1976.unef.org>

³ <http://www.unef.org/publicationsnationales/80eanniv/index.htm> On y trouvera la référence de la photo que nous avons retenue, avec le gâteau et Paul de Lescure.

de l'histoire de ces décennies qui est devenue officielle était exclusivement celle de la maison d'en face, au point qu'elle soit admise par beaucoup des nôtres (On pourrait parler ici de Devaquet), ce n'est pas seulement qu'ils étaient très méchants, très menteurs et soutenus par toutes les institutions: c'est aussi qu'il ne s'est trouvé presque personne pour travailler de notre point de vue.

Il y a un an encore⁴, nous n'avions pas d'archives, hors la dernière période, et presque pas de témoignages. Nous avons aujourd'hui une quantité considérable des premières, et un nombre désormais estimable (Il en faudrait beaucoup plus) des seconds. Il s'agit de trouver, collectivement, les moyens de mettre de l'ordre dans tout ça, tout en continuant bien sûr la quête des unes et des autres.

Il ne s'agit ici que de survoler les principaux problèmes qui semblent se poser, en évoquant ce que notre documentation nous en dit. Ce ne sera pas un programme de travail : seulement une tentative d'indiquer une direction, au point de départ. Il est clair que toutes les questions posées n'auront pas de réponses même à moyen terme, clair aussi que d'autres qui ne sont pas envisagées ici se poseront, dont certaines seront résolues.

Une précaution liminaire : on cherche ici à poser des questions, dont certaines peuvent être pénibles. Il ne faudrait surtout pas voir là, ou dans certains passages une volonté de dénigrement de l'UNEF, ou de certains de ses aspects. Il ne peut y avoir d'approche historique sans que des questions soient posées : c'est le principe de la critique. Comme il est tout à fait certain que nous étions les plus beaux, les plus grands, les plus forts, nous n'avons rien à craindre de ses conclusions. Elle en est d'autant plus un passage obligé.

⁴ Ecrit en mai 2021. On trouvera la structure du site tel qu'il est resté entre 2011 et juin 2020 <http://2011.unef.org>

Quelques préalables à ces préalables.

1- Dates

Nous avons retenu les dates de 1971 pour le début, de 2001 pour la fin. Cela appelle explication, et quelques nuances aussi.

La deuxième ne demande pas beaucoup d'explications. Nous savons tous, hélas, pourquoi notre histoire s'est arrêtée là, même si, bien sûr, les quelques tentatives locales de maintenir l'UNEF, dont certaines ont duré jusqu'en 2002 ou 2003, en font aussi partie.



La première en mérite certes plus. La référence est bien sûr le 59^e congrès de l'UNEF, tenu à la Mutualité du 5 au 8 mars 1971, qui s'afficha comme celui du Renouveau⁵. S'il se plaçait fermement, comme sa numérotation l'indique, dans la continuité des cinquante-huit précédents (tout le monde n'était pas d'accord), il n'en sortit pas moins une organisation assez différente de ce qu'était l'UNEF avant sa crise, organisation qui a duré trente ans.

Elle a une caractéristique évidente (Il semble qu'il n'y ait pas de raison, après tant d'années de se cacher derrière son petit doigt, ce que d'ailleurs je trouvais vain même quand j'étais petit) : elle a été constamment dirigée par des communistes, ce qui n'était jamais arrivé à l'UNEF d'avant, et n'est, évidemment, plus arrivé depuis.

⁵ L'illustration est la couverture de la brochure du délégué (AD94-120j), reprise avec bien d'autres choses sur le site, <http://1971.unef.org>

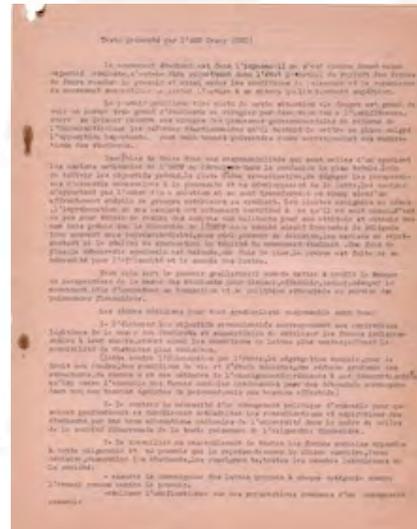
Au-delà, elle a eu une structure particulière, qui reprenait des choses de l'UNEF d'avant la crise, mais s'en distinguait, où on peut sans doute voir l'influence, partielle, d'autres organisations comme le PCF et la CGT, qui fait qu'elle était différente de l'ancienne UNEF, différente à plus forte raison des organisations étudiantes qui ont existé en même temps qu'elle et, surtout, depuis. Disons, pour faire très vite, que la structure nationale était beaucoup plus lourde qu'avant, mais que les AGE restaient la structure de base autonome qu'elles étaient avant.

Elle a ainsi développé une conception particulière du syndicalisme étudiant, qui n'était pas celle de l'UNEF d'avant, pas l'application aux étudiants du modèle de la CGT, pas non plus la reproduction de ce que faisait l'UEC, mais a emprunté au trois pour construire un modèle original, qui n'a pas eu de postérité.

2- Objet

Tout cela fait d'elle un objet d'étude cohérent.

Bien entendu, si la date de 1971 est une référence commode, le congrès du renouveau n'a pas été le début, mais l'aboutissement d'un processus de construction commencé dès juillet 1968, avec la première manifestation de ce qui sera ensuite la tendance Renouveau aux Assises de Grenoble, la déclaration de l'AGEO soutenue par quatre autres AGE, dont nous avons désormais le texte⁶. Il est



néanmoins compliqué de savoir quand commencer exactement: la déclaration de juillet 1968 n'est pas sortie du néant mais d'AGE qui la soutenaient en cohérence avec leurs positions depuis un certain temps, depuis lequel elles avaient, par hasard sans doute, des dirigeants communistes. Remonter dans l'histoire de chacune selon ce critère serait traiter des communistes dans l'ancienne UNEF, ce qui n'est pas notre sujet, s'il y a un lien certain.

⁶ En illustration, la première page (de deux). En ligne <http://unef.org/1971/avant1971/orsay1968.pdf>

Écrire l'histoire de l'UNEF, c'est principalement étudier ce qu'a été ce modèle original, en théorie et en pratique, quelles ont été ses évolutions, ce qui est resté constant sur tout ou partie de la période. La constance de ce modèle ne vient pas d'un souci, très intermittent comme on l'a vu, de transmission de l'histoire du syndicat, mais plutôt d'une pratique continue. On est souvent heureusement surpris de trouver dans des textes de 1970 dont on ignorait jusqu'à l'existence des choses très proches de ce qu'on a dit ou écrit bien des années plus tard.

L'obstacle principal, jusqu'à il y a très peu, était qu'il n'y avait pas d'archives disponibles. Il y en a, désormais. L'exploration méthodique par deux de nos camarades des archives départementales de Bobigny et de Créteil, mais aussi les contributions de camarades qui avaient conservés des choses, a donné des résultats inespérés. Nous sommes passés du dénuement à l'abondance, quantitativement en tout cas.

3- Sources

Les documents que nous avons retrouvés sont très principalement des documents provenant de l'Union nationale, surtout à usage interne. Un des traits caractéristiques de notre UNEF, qui semble constant, est sa capacité incroyable, surtout par rapport à ses moyens, à produire des bulletins et des circulaires envoyés par courrier à tout ou partie des adhérents ou des cadres. Cela fait le bonheur du collectionneur, mais peut aussi faire le désespoir de l'historien, tant il est difficile de tout lire, de tout analyser, de distinguer ce qui est important dans ce qui paraît à première vue très répétitif, avec de plus un doute permanent, puisqu'il est impossible (et le restera sans doute), de déterminer quelle part exacte du total produit, dans l'ensemble ou sur une période donnée, représentent les documents que le hasard de leur conservation nous permet de détenir. Certains au moins des destinataires de ces documents les conservaient pieusement au moins en partie. Les tracts, eux, étaient faits pour être distribués, et ceux qui le faisaient ne pensaient pas toujours à en conserver un en souvenir.

Nous avons beaucoup moins que la vienne des AGE, pourtant l'essentiel de l'activité de l'UNEF. Elles produisaient certainement moins, en général, de circulaires (Nous avons cependant, sur des périodes limitées, des exemples qui prouvent que certaines au moins pouvaient faire beaucoup). Surtout, leurs papiers n'étaient diffusés que localement (éventuellement à ceux qui les suivaient, comme on disait, pour le BN: c'est une ressource), ce qui limitait leurs chances de survie. Nous avons la quasi intégralité des archives de Paris IV de 1997 à la fin: Philippe Lieutaud et moi-même y sommes pour quelque chose. Rien avant 1991. Nous avons beaucoup de choses de l'AGET entre 1968 et 1977, grâce à Alain Miranda et Jean-Pierre Palacin. Ensuite, ça se complique. L'exploration des dépôts d'archives dont nous avons trouvé trace ou qu'on nous a signalés, à Caen, Nancy, Orléans, Dijon, Nantes... pourrait donner des résultats remarquables... s'il se trouvait des camarades pour aller voir.

Cette disproportion est d'autant plus regrettable que l'histoire de l'UNEF qui est à écrire est, surtout, celle de ses AGE, puisque ce sont elles qui s'adressaient aux étudiants. Il serait absurde de dire que celle de l'Union nationale a moins d'intérêt, mais elle n'en a que dans la mesure où on peut apprécier les effets concrets de son action dans les Universités. Il faut donc espérer que nous trouverons plus sur ce point et, surtout, utiliser ce que nous avons sans se laisser tromper par la disproportion de quantité

Une dernière précaution s'impose, pour ce qui est de l'approche à avoir des documents. Les moyens techniques ont, durant ces trente ans, considérablement évolué, donnant la possibilité de produire des choses de plus en plus élaborées, dans la forme, mais aussi dans le contenu, sans recourir à un imprimeur (ce qui est la meilleure garantie de qualité, mais n'a jamais pu être fait systématiquement). C'est plus vrai pour le matériel de propagande que pour les documents internes: nous constatons que, même du temps des machines à écrire, l'Union nationale pouvait diffuser des textes imposants. Mais il ne faudrait pas conclure de la différence, par exemple, entre les premiers tracts électoraux que nous avons et les derniers qu'on réfléchissait forcément plus à la fin : on avait seulement, grâce aux ordinateurs et à des duplicopieurs performants, plus de moyens de le faire savoir.

C'est d'abord à nous, anciens de cette UNEF, d'entreprendre ce travail, parce que nous sommes les mieux placés pour le faire, parce que si nous ne le faisons pas tant qu'il est encore temps, personne ne le fera, jamais. Il serait aussi stupide que désastreux de croire qu'il est l'affaire de « chercheurs » d'ailleurs hypothétiques, non la nôtre. Il serait tout à fait absurde de considérer que notre rôle doit se borner à retrouver et déposer des archives, à donner des témoignages (que certains, pour souligner la plaisanterie, ont récemment eu l'idée d'appeler « archives orales ») à l'intention de chercheurs, un vilain mot qui a à peu près remplacé historiens, sans doute pour faire plus scientifique, qui sauront, eux, les interpréter.

Il se trouve, d'abord, qu'il n'y a aucun « chercheur » officiellement estampillé pour chercher en ce qui concerne notre UNEF (ça ne nous est pas propre, c'est aussi le cas de beaucoup d'autres, ce n'est donc pas nécessairement l'effet d'un complot). Ensevelir nos archives et nos témoignages dans la poussière en comptant qu'un « chercheur » des temps futurs aura l'idée de les en exhumer n'est pas la bonne option.

C'est un fait, surtout, que les archives n'ont de véritable valeur qu'éclairées par ceux qui les ont constituées, ou qui du moins ont fait des choses analogues à celles dont elles parlent, ce qui leur permet de les comprendre. Ce n'est pas par hasard que les (rares) bons travaux universitaires sur le mouvement étudiant viennent de gens qui ont milité dans son cadre. S'agissant de notre UNEF, les trois bons mémoires que nous avons, de Sylvain Henry, de Romain Vila, de Xavier Dubois sont les œuvres de trois militants étudiants, qui n'ont malheureusement pas persévéré, apparemment, dans cette direction de travail, qui savaient de quoi ils parlaient. Hors Sylvain, tous ceux là étaient de la maison d'en face (pour les plus jeunes, c'était fatal): leur expérience était néanmoins précieuse. Inversement, on est souvent épaté par la naïveté de « chercheurs » totalement extérieurs à ce monde là, dont le travail consiste souvent à plaquer du jargon sur des choses qu'ils ne comprennent pas.

Si notre cas est simplifié par l'absence d'historiens officiels intéressés, c'est une règle générale que l'écriture de l'histoire immédiate doit être principalement l'affaire des

acteurs, de certains d'entre eux en tout cas. Que saurions-nous de la Guerre des Gaules si César, dont il est regrettable d'ailleurs qu'il ait été le seul à nous parvenir, n'en avait pas écrit le récit ? de la Résistance française entre 1940 et 44 si de nombreux résistants n'avaient pas écrit à ce sujet ? Les historiens futurs, avec le recul, peuvent ensuite exercer leur critique sur ces premiers travaux... s'ils existent.

La seule condition pour faire œuvre utile est de savoir lire et écrire. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être un « chercheur » officiellement estampillé (De douloureuses expériences dans bien des domaines montrent que ce n'est pas non plus suffisant).

Ce rapport a donc pour objectif de convaincre certains au moins (tous n'ont pas bien sûr le temps nécessaire) de ses lecteurs de se mettre sérieusement à écrire leurs réflexions sur l'histoire de notre UNEF, pas seulement en témoins mais aussi en historiens, professionnels pour quelques-uns, amateurs pour les autres ce qui n'est pas une tare en soi, et à confronter ces réflexions à celles des autres. Le site web et le groupe Facebook sont aussi là pour ça.

Nous essaierons de voir les questions qui se posent, dans l'état actuel de notre démarches en trois (bien sûr !) parties, en envisageant d'abord ce que l'UNEF a défendu, puis comment elle l'a fait, et enfin quelle était, en tout cela, sa conception du syndicalisme étudiant.

I- Quelle Université ?

Cela semble la première question pour une organisation étudiante: quelle Université voulons nous, défendons nous ? C'est aussi la plus redoutable, parce qu'elle ne peut qu'entraîner des divisions. Est-ce pour cela qu'elle n'est presque jamais, dans nos sources, abordée clairement ? Sauf dans les périodes où certains au moins recherchent délibérément la division, on considère que cela va de soi... et donc on en parle peu, au-delà des slogans. Personne ne dira qu'il ne veut pas d'une Université démocratique, où les étudiants réussissent, dans des études qui leur soient ensuite utiles dans leur vie. On rentre peu dans les détails.

Il y a une autre raison à cette, relative certes, lacune. Les étudiants ne sont pas (mais il était difficile de le dire) les mieux placés pour avoir une idée claire de ce qu'est, peut être, doit être l'Université, qu'ils découvrent. On ne peut commencer à comprendre les enjeux que quand on a fini les études, ou en tout cas qu'on les a bien avancées, ce qui n'est pas le cas de la majorité des militants syndicaux. Encore est-il difficile alors d'avoir une vision globale, non limitée à sa filière et à d'autres voisines : cela exigerait une élaboration collective. Cela pose la question des influences extérieures sur la conception de l'UNEF, de partis politiques (un surtout, bien sûr, mais non un seulement), de syndicats de grandes personnes, CGT, SNES, SNESUP, qui peuvent être

contradictoires. À l'intérieur même du syndicat, dans les AGE comme nationalement, il peut y avoir des spécialistes, peu nombreux, chargés de fait de ce travail, qui parlent au nom de l'organisation sans qu'il soit évident que le reste soit vraiment impliqué (je parle d'expérience). La ligne peut changer seulement parce que tel spécialiste a terminé ses études, et que son remplaçant a une conception différente, dont 'on n'a jamais vraiment l'occasion de débattre.

Cela vaut, surtout, bien sûr, pour tout ce qui touche à la structure de l'Université. L'aide sociale paraît une relative exception, tous les étudiants ont évidemment des choses à dire. Mais la façon dont les problèmes concrets sont abordés, ou évités, est également une question à poser⁷.

045/// Affiche UNEF 4 4/10/94 18:47 Page 1

+

ÉTUDIER C'EST UN DROIT PAS UN PRIVILÈGE !

JUSTICE SOCIALE Prêts bancaires, petits boulots, problèmes de logement... assez de cette politique ! Une bourse, une place en cité universitaire pour réussir nos études, c'est un droit !

FORMATION DE QUALITÉ Refus d'inscription, TD et cours surchargés, diplômes au rabais, ça suffit ! Libre inscription pour une formation de qualité et des diplômes nationaux, c'est un droit !

DES MOYENS POUR NOS ÉTUDES Manque de locaux, de profs, de bourses... Ras le bol de survivre ! L'état doit se réengager dans nos formations, c'est un droit !

ÉGALITÉ ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS Contrôle au faciès, expulsion... c'est inacceptable. La carte d'étudiant doit donner droit à la carte de séjour !

Bureau UNEF - Jean-Pierre HICHEL - 27 - 10000 Paris

**Ensemble faire respecter nos droits
et en gagner de nouveaux**

**un
et**

16 (1) 42 45 84 84

⁷ Illustration: affiche générale très grand format de l'UNEF, vers 1993 (attestée dans la grande manifestation du 16 janvier 1994).

1- Réclamer des sous : Aide sociale et budget

C'est constamment, et très logiquement, le point fort du discours revendicatif de l'UNEF. On ne peut être un syndicat étudiant sans affirmer que tous doivent pouvoir faire des études dans de bonnes conditions, sans se heurter à des problèmes de financement, ni sans constater, dans ces années là (ça ne s'est pas arrangé depuis) que ce n'est pas le cas et demander à la collectivité de faire beaucoup plus.

Il faut bien sûr replacer ça dans le cadre d'une évolution globale, qui fut très rapide, le passage d'une Université d'élite, à un sens principalement social, à une Université de masse où on considère que tous ont le droit de faire des études (comment le déplorer ?), où aussi, de fait (et c'est beaucoup moins sympathique) la plupart y sont contraints par la situation de l'emploi et l'idéologie qui se développe à son propos.

Avant-guerre, les études supérieures, même secondaires d'ailleurs, étaient presque exclusivement réservées, pas seulement en fait, largement en droit, à ceux dont les parents avaient les moyens de les payer. Les seules exceptions étaient quelques boursiers strictement sélectionnés comme étant à la fois doués et travailleurs, qu'on traitait assez bien, et qui n'avaient que rarement de difficultés à réussir, parce qu'ils étaient strictement sélectionnés. Tout cela ne coûtait pas très cher, donc, et la bienveillance des gouvernants, qui étaient alors de ceux qui avaient fait des études, dont un nombre significatif de boursiers, d'ailleurs, était certaine.

À la Libération, on a, fort justement certes, aboli les barrières sociales quant à l'accès au secondaire, donc, puisqu'il n'y en avait jamais eu à ce stade, au supérieur. Il a fallu un certain temps pour en voir les effets concrets, décalage logique puisqu'il fallait que les bénéficiaires atteignent l'âge d'être lycéens, puis étudiants, allongé par le délai pour que les mentalités évoluent. L'Université des années cinquante, celle de ce qu'on appelle la « grande UNEF », était toujours celle d'avant-guerre, et cette UNEF là

était quasiment une organisation gouvernementale. Le grand changement est venu après.

L'ennuyeux était qu'on n'avait rien fait entre-temps pour adapter les structures universitaires à ce juste changement. Il est difficile, ici, de faire la part de l'oubli volontaire des engagements de la Résistance à partir de 1947, des difficultés budgétaires (déjà), et de la simple incapacité arithmétique. Toujours est il que les premiers bénéficiaires de l'abolition des barrières sociales sont arrivés dans une Université qui était celle du temps où elles existaient. On avait aboli la sélection *a priori* des boursiers pour donner les bourses sur critères sociaux, mais le budget ne suivait pas, qu'il s'agisse d'aide sociale ou de locaux. Cela ne s'est pas arrangé depuis. On a augmenté les dépenses, mais sans rapport avec l'augmentation du nombre d'étudiants qui s'est poursuivie constamment pendant la période

Il était donc naturel pour l'UNEF de réclamer plus d'argent, pour les locaux, pour des postes d'enseignants, pour l'aide sociale directe et indirecte. Elle l'a constamment fait. Ça, c'est un objet d'étude facile pour nous. Les manifestations pour protester contre l'insuffisance du budget étaient à peu près rituelles, les revendications sur l'augmentation des bourses, la construction ou l'amélioration de Resto-U ou de chambres en Cité venaient à cette occasion, et également au moins à



chaque élection du CROUS⁸. Il serait utile de voir comment elles ont été justifiées, face à un pouvoir répondant à peu près systématiquement qu'il faisait déjà des efforts

⁸ Illustration affiche nationale pour les élections aux CROUS de 1987.

gigantesques, et n'avait pas plus d'argent à donner, et des étudiants susceptibles d'être influencés par cet argument.

Se posait aussi la question des priorités. Les slogans ressemblaient certes souvent à « Tout, tout de suite ! », ce qui pouvait éviter le problème, mais jamais très longtemps. Pour notre UNEF, il a toujours été clair (sauf pour certains opposants et, pour la direction nationale, dans la toute dernière période, pour des raisons connues en partie au moins) que l'argent de l'aide sociale devait d'abord aller à ceux qui en avaient le plus besoin, ceux dont les parents ne pouvaient pas financer les études, ou insuffisamment. Cela était clair. Il faudrait voir comment ce discours a été construit et justifié, comment il a pu évoluer en trente ans, quelle était la part qu'il faisait aux aides indirectes, et aussi l'histoire de l'allocation d'études, construite à partir d'une vieille revendication de l'UNEF d'après la Libération, mais détournée puisque sur critères sociaux, et abandonnée après les années 1970 pour s'en tenir à l'augmentation des bourses.

Autre question: celle de l'articulation entre le quantitatif et le qualitatif, qui se posait pour les bourses (augmentation des bourses, ou du nombre de boursiers ?) et plus encore, car sur le premier point, on répondait facilement « les deux » pour les restaurants et cités, demander plus de places ou insister sur la qualité, avec de plus le problème du prix. Il s'est posé d'autant plus quand la politique des CROUS a été de proposer mieux pour plus cher, ce qui était meurtrier, mais souvent d'abord bien pris par beaucoup d'étudiants qu'il était difficile de heurter de front.

Enfin, pour l'aide sociale étudiante, il y a la question redoutable de son lien avec les résultats universitaires, puisqu'elle ne peut évidemment durer indéfiniment sans conditions. D'une manière générale, l'UNEF l'a plutôt évitée. L'allocation d'études prônée par l'UNEF du Renouveau était sur critères sociaux et universitaires, mais déjà on insistait plutôt sur le premier, et il semble qu'on ait assez vite oublié le second. Il faudrait voir comment on a évité cette question, et comment on l'a, plutôt

exceptionnellement abordée. Une revendication comme l'année joker, par exemple, mérite beaucoup d'attention, dans ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas.

Quand on parlait d'accès de tous à l'Université, il fallait bien sûr prendre en compte le cas des étudiants étrangers, tant quant à leur droit à l'inscription qu'à celui à l'aide sociale. La préoccupation semble avoir été constante dans l'UNEF, de plus en plus importante, bien sûr, quand se sont multipliées les mesures restrictives, surtout après 1986 (sous tous les gouvernements), tant les lois anti immigration ayant un effet aussi sur les étudiants que celles qui leur étaient propres, comme la très fameuse circulaire Sauvé-Marchand de 1991 qui donnait (ça n'a pas changé) à la police le droit de trier entre les vrais étudiants et les faux, selon ses critères. Il faudrait étudier l'action de l'UNEF, sa théorisation, ses revendications et leur formulation, son articulation avec l'ensemble de ses positions syndicales. Il faudrait aussi, et pas sur ce point seulement bien sûr, pouvoir parler (mais les sources sont particulièrement) rares, de ses relations avec les syndicats étudiants étrangers (et non d'étudiants étrangers: ils y tenaient) présents en France, qui semblent avoir été essentiellement l'UNEM (Maroc) et l'UGET (Tunisie).

La question des priorités se posait aussi en matière de locaux, et de postes d'enseignants, sur la qualité des uns et des autres, et également en termes d'universités, et de filières. Il y a eu des mouvements locaux, ou d'une filière, qui réclamaient pour eux, en dénonçant éventuellement les privilèges supposés des autres. Voir comment le syndicat de tous les étudiants de France pouvait y réagir serait intéressant.

Enfin, s'agissant de financement, alors que nous réclamions tout de l'État, pour de fort justes raisons, la question d'autres sources, du patronat, des collectivités locales, s'est posée, de plus en plus au cours de la période (ça ne s'est pas arrangé depuis). Il s'agit là d'observer comment l'UNEF, au-delà de l'indignation spontanée, a argumenté sa position, et si elle a évolué.

[Il faudrait aussi bien sûr traiter de la question de la santé, donc de la sécurité sociale, et donc aussi du rapport de l'UNEF avec la MNEF. Il semble qu'il soit trop tôt pour développer ce sujet ici]

Il y avait donc, sous les revendications du type « Réinvestissement massif de l'État à la hauteur des besoins » des questions sur lesquelles il vaudrait la peine de se pencher. C'est encore plus vrai si on se demande de quelles études, au-delà de l'affirmation du droit à étudier, il s'agissait.



Photo prise... à Pyong Yang, au festival mondial des jeunes de juillet 1989. Mais la banderole avait dû servir en France d'abord.

2- Des sous pour quelles études ?

Sur ce point, on a l'impression qu'un effort théorique a été fait à l'époque du renouveau, dont on trouve le résultat dans certains de ses textes, qui n'a pas été poursuivi de façon continue par la suite.

Le contexte s'y prêtait, puisqu'il fallait répondre à la fois aux gauchistes qui contestaient la notion même d'Université, et aux projets de transformation du Pouvoir. On peut ajouter qu'il est plus facile de mener des réflexions de ce genre, de nature à provoquer des divisions, quand on est dans l'opposition que quand on est la direction (on retrouvera cela à la fin, en un sens). Il est bien sûr difficile de savoir qui a fait cet effort, et avec quelles aides extérieures éventuelles.

Sur l'ensemble de la période, on a l'impression d'une tension à peu près permanente, mais rarement assumée et discutée, entre deux conceptions de l'Université.

Il y a d'une part une vision somme toute conservatrice (même si bien sûr le mot n'est jamais prononcé), pour qui le système universitaire ancien (celui d'avant la loi Faure, qui change somme toute peu avant les années 1990) est globalement bon, la notion de transmission du savoir juste, le problème étant de l'ouvrir à tous par une aide sociale, des locaux, des postes suffisants. Cela semble correspondre à la position dans les années soixante du PCF, en tout cas des universitaires communistes à qui le PCF laissait à peu près le monopole de la parole sur ce sujet.

Mais on trouve d'autre part l'idée que les études servent à donner un métier, ce qui conduit fatalement à dénoncer l'inadaptation des programmes et des diplômes. Cela n'est pas incompatible avec un communisme moins universitaire, plus soucieux d'industrie que de latin et de grec, et correspond à l'attente d'un nombre croissant d'étudiants, dans le contexte d'augmentation du chômage.

Bien sûr, dans l'université idéale d'une société idéale, ces deux conceptions n'auraient absolument rien d'incompatible, convergeraient au contraire. Mais dans la situation concrète de la France des trois décennies qui nous concernent, elles s'opposent largement, et impliquent des priorités différentes, face à un discours gouvernemental constant ou presque constant pour préconiser l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie comme moyen de lutter contre le chômage.

S'agissant de la réaction de l'UNEF aux réformes gouvernementales, la réponse est presque simple : jusqu'en 1997 (ensuite, les choses se compliquent, mais sans aller jamais jusqu'à un soutien explicite), elle s'est opposée fermement à toutes, sauf à une, la loi Savary (Notons au passage qu'il est faux que l'UNEF du Renouveau ait soutenu la loi Faure. Les textes que nous avons montrent clairement qu'elle s'y opposait, si elle acceptait (on y vient) de participer aux élections et aux conseils. Là encore, l'histoire officielle a été écrite par d'autres, qui ont fini par convaincre beaucoup des nôtres). À cette exception près, sur laquelle il faudrait se pencher, elle semble clairement, dans la



pratique sur la ligne que nous avons appelée (somme toute) conservatrice, sans jamais le dire. L'exemple de la lutte contre la réforme Jospin de 1992⁹ semble significatif. On peut citer un autocollant que nous avons conservé (ci-contre) : l'argumentation est qu'il faut bien sûr une réforme, tant l'Université va mal, mais certainement pas celle-là, qui ne fera qu'aggraver ses maux. La « bonne réforme » consiste à ne surtout pas toucher à la structure, qui semble donc saine, mais à mettre l'argent nécessaire pour qu'elle fonctionne, et pour au moins limiter les discriminations sociales.

D'une manière générale, la tension entre les deux visions que nous avons décrites semble avoir été résolue, ou évacuée, en répondant à chaque réforme gouvernementale qui prétendait aller dans le sens d'une meilleure insertion professionnelle des diplômés que c'était un mensonge, qu'on ne faisait que livrer les Universités au patronat sans aucun résultat possible en termes d'emploi. Ce n'était d'ailleurs pas faux, et évitait les questions pénibles sur le rôle de l'Université.

Il faudrait aussi parler de sélection, dont on parlait peu d'abord, et qui est devenue après l'affaire Devaquet la chose horrible par excellence, au point que pour combattre les réformes suivantes on avait le souci de montrer qu'elles créaient ou renforçaient la sélection, ce qui n'était pas



⁹ Dossier <http://www.unef.org/unionnationale/jospin92/index.htm>



effort pour tenir un discours syndical propre¹⁰, au succès certain, qu'on peut mesurer facilement à la part des médecins dans la direction nationale, et à son sommet, mais très limité dans le temps : l'UNEF disparaît à peu près totalement des facs de médecine, et la médecine de son discours, comme les médecins de sa direction nationale (à une exception près) vers la fin des années 1980. On remarque aussi, d'autre part, des efforts constants, partant de la direction nationale, vers les IUT, mais sans qu'il y ait

aucune trace de succès. La brièveté de ces études peut être une explication, qui suppose une capacité à renouveler les cadres sans commune mesure avec celle suffisante dans les facs. Il faudrait aussi pouvoir s'intéresser à l'UGE, à la façon dont elle s'est évaporée, au rythme de cette évaporation : sur ce point, nous n'avons presque pas de sources à l'heure actuelle.

Sur les positions prises par l'UNEF à propos de chaque filière, il y a une source potentielle qui pourrait être précieuse: les tracts pour les élections d'UER puis d'UFR¹¹, moment où on était obligé de s'intéresser aux problèmes propres de chacune (et les éventuels comptes-rendus de conseils). Il serait intéressant d'y chercher ce qui relève de l'improvisation, ce qui renvoie à des positions plus durables localement ou nationalement. Bien sûr, notre collection est très lacunaire, et risque de le rester, puisque ces tracts étaient tirés localement, à peu d'exemplaires chacun, que nous avons peu d'archives systématiques d'AGE, que les camarades collectionneurs qui nous sont si précieux ont le plus souvent gardé seulement ceux de leur filière.

¹⁰ Illustration: le guide 1981 de l'AGE Paris-Santé, en ligne <http://www.unef.org/sante/santeparisguide81.pdf>

¹¹ Illustration: première page de celui pour les élections de l'UFR d'Histoire (2e et 3e cycle) de Paris IV le 22 février 2000, <http://unef.org/paris4/trait/PDFtrait/11/TU11histoire.pdf>

Nous en arrivons aux élections, et donc à la question cruciale de la participation des étudiants à la gestion de l'Université, et au discours tenu par l'UNEF à ce sujet.



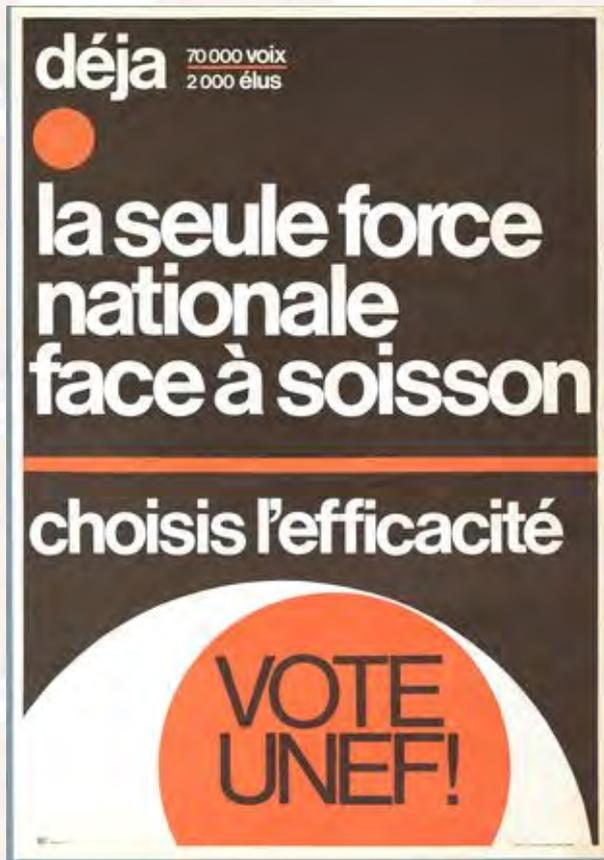
3- Avec quelle participation étudiante ?

Cette question est cruciale au début de la période, puisqu'elle faisait partie des grandes revendications de mai 68, puisque la réponse qu'a prétendu lui donner la loi Faure a été rejetée par la totalité du mouvement étudiant, sauf la tendance Renouveau, dont c'est devenu la marque distinctive, et qui a logiquement consacré beaucoup d'énergie à justifier sa position sur ce point¹².



¹² Illustration: tract de novembre 1970 (AD94 - 120j)

<http://www.unef.org/1971/avant1971/unefrenouveaunov70ad94.pdf>



L'argumentation est claire, au moins dans les textes de congrès : il ne s'agit absolument pas de se déclarer satisfaits, en matière de démocratie étudiante, de la loi Faure, mais d'utiliser les possibilités qu'elle donne malgré tout. Les élus ne sont pas là pour gérer, ce dont la loi ne leur donne d'ailleurs pas les moyens, mais pour porter les revendications des étudiants.

Cette position semble être restée globalement la même, sauf peut-être (comme sur l'aide sociale, et sans

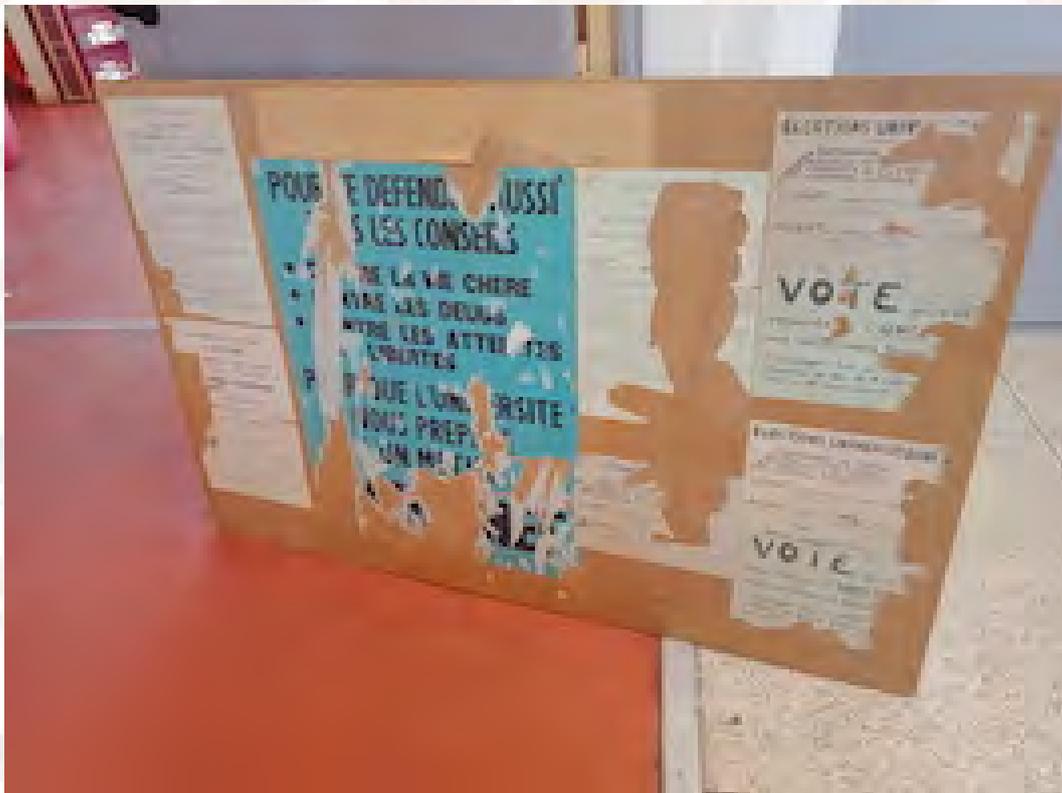
doute pour la même raison), s'agissant de la direction nationale, sur la toute fin. Il n'en sera pas moins nécessaire d'étudier de près les textes pour voir si elle a été infléchie, dans le détail, dans la formulation selon les périodes (tant en raison de l'évolution de la ligne de l'UNEF que des modifications dans la nature des élections, en droit avec la loi Savary puis la définition Jospin de la représentativité, en fait avec l'effondrement de la participation), selon les AGE aussi. Il est certain, par exemple, que vers la fin, on ne présentait pas les élections de la même façon à Paris VIII, à Paris IV, à Limoges et à Jussieu.

Il faudra s'intéresser à l'écart qui peut éventuellement exister, dans certains cas au moins, entre les textes théoriques et ce qu'on met sur les tracts électoraux, où il y a moins de place pour les arguments dialectiques, ce qui oblige à simplifier, dans un sens ou un autre.

Il faudrait voir aussi comment l'UNEF a pris position, au-delà de la question de la participation étudiante, sur l'organisation des Universités et des conseils, sur la composition des uns, sur l'autonomie des autres, de ses réserves sur la loi Faure hors son

approbation du principe des élections à son soutien à la loi Savary qui renforçait l'autonomie et modifiait l'organisation des conseils, et son appel quasi constant à l'intervention de l'État comme source de financement et garant des diplômes.

Autre sujet, puisqu'il était entendu que la démocratie des conseils n'était rien moins que satisfaisante, la conception qu'avait l'UNEF d'une vraie démocratie, et ce qu'elle faisait pour la promouvoir. Selon les périodes, de nombreuses propositions ont été avancées. C'est aussi la question des formes non institutionnelles revendiquant une démocratie directe, AG et coordinations, sur lesquelles les positions ont été très variables selon les circonstances. En arrière-plan, qu'il s'agisse d'élus officiels ou d'AG qui ne le sont pas, se pose le problème de la légitimité du syndicat en tant que tel à représenter les étudiants. On y reviendra en troisième partie, après un détour nécessaire sur la pratique syndicale.



Un panneau collé pour les élections du 19 décembre 1973 à Poitiers, miraculeusement retrouvé à l'Université de Poitiers (B25, ex bâtiment mécanique sur le campus) en mai 2019, et photographié par Karl Joulain avant sa destruction. Les photos, en plus grand <http://affiches.unef.org>

II- Quelle pratique syndicale ?

C'est l'essentiel, s'agissant d'un syndicat, mais ce n'est pas le plus simple. Il s'agit de voir comment fonctionnait pratiquement l'UNEF au quotidien, ce qu'étaient ses militants, comment ils s'adressaient aux autres étudiants, avec quels moyens. Comme en première partie, c'est par la question des moyens qu'il faut commencer, mais elle est fort différente, puisqu'il ne s'agit pas de moyens qu'on réclame pour l'Université, mais de ceux qu'on a, et de la façon dont on se les procure. On parle d'argent, mais aussi de locaux et de matériel.

1- Trouver des sous

Il faut ici distinguer l'Union nationale et les AGE. Il faudrait pouvoir distinguer, d'ailleurs, chaque AGE ou, du moins, différents types d'AGE.

L'activité de l'Union nationale, telle que nous la voyons, suppose des moyens considérables : un local national à Paris, impliquant frais d'électricité, de chauffage, de téléphone, la nécessité d'imprimer la considérable production de papier que nous avons vue, soit par des moyens propres de reproduction, soit en recourant à des imprimeurs professionnels, des frais postaux pour expédier bulletins, circulaire, tracts et affiches, des déplacements constants de dirigeants nationaux en province forcément coûteux, l'organisation de manifestations parfois coûteuses, et des congrès qui l'étaient toujours,

des secrétaires nationaux en principe indemnisés, et au moins une secrétaire régulièrement salariée (indispensable tant qu'on utilisait des machines à écrire).

Les ressources semblent fort peu évidentes. Il y a la question de la subvention du ministère, de ses suppressions, restaurations, diminutions, augmentations, qu'il faudra traiter. Il est clair que quand elle existait, elle était vitale, et que si on le déplorait parfois au nom de l'indépendance, on n'a jamais envisagé de s'en passer, et souffert quand on y a été contraint. Le local national était presque officiellement fourni par la CGT, d'où les nombreux déménagements correspondant aux disponibilités de celle-ci en la matière, pour finir rue Pailleron à partir de 1987¹³. Il y a eu des aides certaines, de la CGT ou d'autres, pour les impressions de documents, mais toujours ponctuelles, et précaires (Voir le récent témoignage sur un point précis de Marc Rossetti¹⁴). Pour le reste, toutes les ressources officielles de l'UNEF ne pouvaient provenir que des AGE. On y vient.

Il semble y avoir une constante: l'état calamiteux des finances. A voir les rapports que nous avons conservés ou retrouvés, les témoignages qu'on nous donne, nos propres expériences aussi, elle a été constamment, au mieux, au bord du désastre. On se demande comment cela a pu durer trente ans, et produire tant d'imprimés. Nous avons en revanche fort peu de comptes précis: s'ils ont existé, ils n'ont pas survécu.



¹³ Illustration couverture du numéro 2 d'Agir,

<http://www.unef.org/publicationsnationales/agir/agir2.pdf>. On trouvera la liste (par G. Hoibian) des sièges nationaux et la description de celui de la rue de Clichy par M. Rossetti

<http://www.unef.org/inform/siegesunef.pdf>

¹⁴ *Les ingratitude du métier de trésorier-administrateur*, à propos de l'affiche Casse-CROUS (1987),

<http://www.unef.org/inform/rossettireso.pdf>

Dans ces conditions, il n'a jamais été bien sûr question de patrimoine. Nous n'avions évidemment rien hérité de l'UNEF d'avant. Il n'est pas sûr qu'il y ait eu grand-chose, d'ailleurs (Le fameux local de la rue Soufflot était loué à un propriétaire privé, ce qui peut expliquer à la fois que l'autre UNEF ait pu l'accaparer en 1971, et qu'elle l'ait perdu par la suite¹⁵). Tout était loué ou emprunté, à part (et encore...) le matériel de bureau et une partie du matériel d'impression.

L'Union nationale a manifestement toujours couru après l'argent, et devant ses créanciers. De nombreux témoignages nous donnent des échos de pratiques qui pourraient sembler à la limite de l'escroquerie, si ce n'était pas pour une si bonne cause. Nous avons entendu parler de planques dans le parking pour échapper aux huissiers. On ne peut résister à l'envie de citer l'exemple de la création en janvier 1990¹⁶ de la Fédération des Étudiants des Universités du Nord et de l'Est de la France dont le seul objet réel était de permettre d'encaisser des chèques à l'ordre de FE-UNEF sans pouvoir être repérée comme étant liée à l'UNEF.

¹⁵ P. SALVAING, *Ce que je sais de ce que fut l'OCI*, 2016, en ligne <http://clubpolitiquebastille.org/IMG/pdf/-2.pdf>, cite, p. 99, un témoignage de Denis Sieffert recueilli la même année :

« J'ai été le « président maudit » de l'UNEF parce que c'est moi qui ai fait quitter la rue Soufflot au siège de l'UNEF. Notre avocat, Yves Jouffa, nous avait dit qu'il avait épuisé toutes les procédures qui nous opposaient au propriétaire des lieux, les éditions Delagrave. Nous aurions risqué de nous voir mis en liquidation. J'ai consulté la direction de l'OCI bien sûr. Nous avons donc quitté la rue Soufflot, pour emménager dans de beaux locaux rue du 4 septembre, qui avaient été ceux de la fédération FO des cuirs et peaux. Je ne sais pas si FO en était propriétaire ou locataire, ce qui est sûr, c'est qu'au moins pendant les trois ans que j'ai dirigé l'UNEF, nous n'avons payé aucun loyer. »

¹⁶ <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/resultats/?reinitrefine=1> Une modification immédiate des statuts deux semaines après la création, pour indiquer quand même un objet « développement des relations entre les universités du Nord et de l'Est de la France. (Cette insertion annule et remplace celle parue au Journal officiel du 10 janvier 1990, n° 2, page 113, 1re colonne, 3e insertion.) », qui manquait dans la première publication.

Les AGE avaient des besoins beaucoup moins importants et, relativement à ces besoins, des ressources moins limitées quoique presque toujours précaires¹⁷. Il y avait, bien sûr, les cotisations des adhérents.



Ce point nous est actuellement totalement opaque: il n'est pas certain qu'il ne l'ait pas été presque autant pour les contemporains. Il faudrait une étude fine fondée sur de nombreux témoignages pour y voir plus clair. Il semble que l'habitude ait été solidement ancrée de distinguer l'adhésion, matérialisée par la remise de la carte, de la cotisation, qui y était bien sûr liée, mais pouvait être différée au point de ne jamais être exigée (Je peux en tout cas en témoigner pour les dernières années). Il serait pour le moins hasardeux de multiplier le nombre d'adhérents comptabilisés par le montant annuel pour obtenir le total ainsi disponible. Ça n'en était pas moins une ressource.

Surtout, les Universités leur fournissaient presque toujours leurs locaux, sans frais de chauffage non plus, donc, avec souvent le téléphone, en général des subventions, parfois des impressions de tracts (tout cela serait bien sûr à voir au cas par cas: ce sera long, et compliqué). On peut se demander si cette générosité (relative) de leur part était bien raisonnable. À l'époque, on s'en consolait en général en disant qu'elle était le résultat du rapport des forces créé par les luttes, ce qui n'était pas toujours évident.

Il est bien attesté aussi que l'impression des tracts était souvent faite par des organisations amies, de la CGT ou du PCF, à bas prix ou gratuitement: il s'agissait bien

¹⁷ Nous avons, depuis septembre 2021, le précieux témoignage d'Antoine Zamichiei, sur l'activité l'AGE de Nancy en 1990-1991, à partir des chèquiers, témoignage exceptionnel à bien des titres, tant par la qualité du témoin et des sources qu'il utilise, que par la surface financière alors de l'AGEN, qui semble une singularité, qui lui permettait, comme on le voit de participer largement au financement de l'Union nationale. En photo ci-dessus, des chèquiers de l'AGEN détenus par Antoine.

sûr d'accords précaires, fondés en général sur des relations personnelles, à la merci d'un changement de direction de part ou d'autre.

Certaines AGE bénéficiaient aussi de subventions de communes, voire de départements, soucieux de favoriser la représentation démocratique des étudiants qui relevaient d'elles, grâce peut-être à d'autres soucis qu'avaient les élus qui votaient leurs budgets. C'était bien sûr très variable. Il était par exemple assez agaçant, quand on était une AGE parisienne à l'époque du RPR, de s'entendre donner en exemple celle de Paris VIII qui était vraiment très douée pour obtenir des subventions du conseil général et des communes de Seine Saint-Denis.

Il faut enfin parler des services payants aux étudiants rendus par certaines d'entre elles. Leur but premier n'était évidemment pas de dégager du bénéfice pour l'AGE. Ils le faisaient en général (mais pouvaient aussi provoquer des désastres: c'est la dure loi du petit commerce que la frontière entre la prospérité et la faillite est très vite franchie). Quand il s'agissait d'imprimerie (Nous avons l'exemple de celle de l'AGET, encore attestée dans son guide de 1982, dont nous ne savons pas quand elle a disparu, avant 1991 en tout cas), ils pouvaient aussi avoir une utilité directe pour l'AGE. Il faudra aussi envisager le cas tout à fait particulier de la CAEL, tentative de centralisation lancée en 1984, qui fut un désastre absolu, et des conséquences de ce

désastre sur l'activité en la matière des AGE.



Est-il, là, question de patrimoine ? Ce pourrait être le cas pour les AGE ayant, contrairement à l'Union nationale, une continuité juridique reconnue avec la période précédente. Mais nous n'avons rien à ce sujet. Nous

avons constaté en revanche que beaucoup de locaux qu'on considérait comme la propriété des AGE, rue de Valmy à Lille, vers la place Stanislas à Nancy (photo ci-dessus, état actuel) , rue des Lois à Toulouse (le dernier à avoir tenu, jusqu'en 1994 ou 1995), étaient en fait des concessions gracieuses qui ont pu être révoquées apparemment sans compensation aucune.

On a donc une Union nationale ayant de gros besoins mais très peu de ressources (c'est une certitude) et (c'est une impression) des AGE ayant dans l'ensemble des besoins limités et des ressources raisonnables, mais très rarement excessives, par rapport à ces besoins. Se pose évidemment la question des transferts de celles-ci vers celle-là. Les circulaires et rapports financiers venant de celle-là laissent penser qu'ils étaient considérables, puisqu'il est question, en général à la fois, de paiement de la moitié des cotisations, de versement d'une part des subventions reçues, de paiement du matériel de propagande envoyé de Paris, des frais d'organisation des congrès, et de versements mensuels en sus. La première impression pourrait être que les malheureuses AGE étaient littéralement pressurées par une direction nationale impitoyable. On peut cependant se demander, et sur ce point nos sources sont peu loquaces, à quel point ces exigences étaient satisfaites, et si ces demandes exorbitantes n'avaient pas en fait pour but d'obtenir au moins un peu, sans grand espoir¹⁸.

¹⁸ Un souvenir personnel. À un CN où j'étais, en juin 1998 où à peu près, il a été question de voter les montants des versements mensuels dus par chaque AGE, dont on n'avait pas entendu parler depuis longtemps, le dimanche après-midi, juste avant la dispersion, et alors que beaucoup étaient déjà partis. On nous a distribué une liste détaillée, avec des sommes proprement effarantes par rapport à nos modestes budgets. Karine Delpas, présidente, qui présentait le rapport, a précisé qu'il s'agissait d'« objectifs à long terme ». J'ai immédiatement pensé que, si c'était comme le dépérissement de l'État, il n'y avait pas de raison de protester. Comme le camarade lillois, Antoine Héloir, n'avait pas saisi l'astuce et a entrepris d'argumenter, le débat s'est malheureusement prolongé.

2- Quelle action concrète de l'UNEF ?

Nous poursuivons décidément, sans l'avoir fait vraiment exprès, le plan de la première partie, puisque nous en sommes à ce qu'on faisait des sous.

Il semble qu'il y ait toujours eu trois temps principaux de l'activité militante, les deux premiers réguliers, le troisième non: les chaînes d'inscription, les élections, les grands mouvements.

Nous avons à leur sujet ce qu'en disent les publications nationales, les rapports de BN, de CN, de congrès. Nous avons surtout, bien sûr, un nombre abondant de tracts et d'affiches, mais qui sont encore loin de donner même un aperçu raisonnable de l'activité de l'ensemble des AGE et de l'Union nationale pendant la période. Nous avons aussi, en petit nombre, des circulaires internes d'AGE sur les deux premiers points, les chaînes et les élections. Sur les chaînes, nous avons enfin et surtout, un nombre important de guides de l'étudiant locaux et nationaux, vendus ou distribués à cette occasion¹⁹.



¹⁹ <http://guide.unef.org> pour notre collection. Un article de présentation ici <http://www.unef.org/inform/cetaitulunef6.pdf> (pages 2 et 3).

S'agissant des chaînes²⁰, bien des questions se posent, à commencer par ce paradoxe qu'une des plus fortes périodes d'activité du syndicat soit au moment où il n'y a plus de cours, où donc les étudiants sont normalement soit en vacances, soit en train (hélas) de travailler pour financer leurs études. Qui tenait, comment, et qu'est-ce que

cela impliquait sur le fonctionnement de l'organisation ? Il faut aussi voir quelle était la part entre les différents objectifs possibles, information sur les études (avec quel contenu revendicatif), information sur le syndicat, recrutement immédiat ou à terme d'adhérents, tentative de régler les problèmes d'inscription de ceux qui en avaient. Cela a

évidemment varié selon les temps et les lieux. On sait que le dernier point a pris une part essentielle en région parisienne avec l'apparition de l'affreux système RAVEL, et notre dispositif SOS-Inscription. Il faudra voir comment cela s'est articulé avec les autres objectifs, voir aussi comment, concrètement, nous obtenions des inscriptions (c'est un fait que nous en obtenions beaucoup). Pour tout cela, les guides et les tracts sont une source précieuse, mais des témoignages seraient bienvenus.

Quant aux élections, nous avons vu l'aspect théorique en première partie. Il faudrait voir aussi leur aspect pratique. C'était évidemment un grand moment de mobilisation militante²¹.

²⁰ Illustration: le stand de l'AGEL-UNEF à Lyon II, 1992 et la une du site unef.org début juillet 2000.

²¹ Illustration: tract pour les élections de décembre 2000 à Paris IV, <http://unef.org/paris4/trait/propa98-2001.htm>



Il est aussi nécessaire, mais beaucoup plus compliqué, de voir ce qu'a été le rôle concret des élus UNEF, de l'UER puis UFR aux conseils dits centraux, aux CROUS, jusqu'aux conseils nationaux, CNESER et CNOUS. Les sources écrites sont beaucoup plus rares. Il y a évidemment les PV de conseils, qui sont conservés dans les archives officielles, où on pourrait aller les chercher : ce serait laborieux, et ne nous apprendrait pas grand-chose. Nous savons que le rôle de l' élu s'exerçait largement en marge des conseils, et que le peu que gardent les PV de ses interventions est rarement significatif. Il faudrait pouvoir compter sur des témoignages pour pouvoir distinguer la pratique de la double théorie exprimée par les textes de congrès et les textes de propagande. Il semble qu'il y avait généralement un écart, et que ce que nous faisons ne correspondait pas toujours totalement à ce que nous avons annoncé, non que nous fussions menteurs (nous y croyions) mais en raison des pesanteurs que nous ne pouvions pas toujours affronter, plus rarement vaincre.



Les mouvements posent bien d'autres questions, quant à leur déclenchement, quant à la façon dont l'UNEF s'y impliquait, nationalement et localement, quant à l'efficacité de son intervention, la façon dont elle était reçue par les étudiants, leurs conséquences sur son développement²². On en revient à Devaquet, bien sûr, mais pas seulement, certes. Les grands moments sont aussi Saunier Seité en 1976, Jospin en 1992, le seul d'importance qui n'ait pas été dirigé contre une réforme, celui de novembre 1995. Il y a eu aussi la question douloureuse des mobilisations, en 1998/99, contre le rapport Attali et les réformes Allègre, et de la division de l'UNEF à ce sujet. Enfin, il y a le cas très particulier de la seule réforme que l'UNEF a officiellement soutenue, celle de

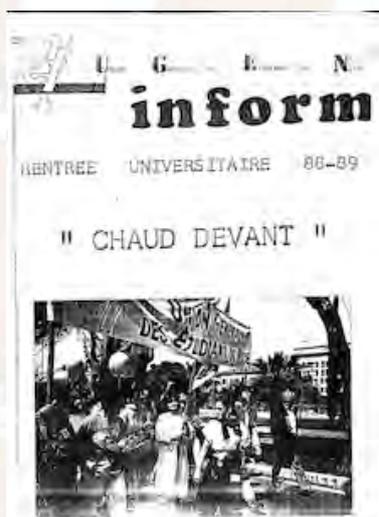
²² Dossier sur le site, bien incomplet certes, avec cependant beaucoup de choses sur Devaquet, pas mal sur Saunier et Jospin, et le peu qu'il y eut de national sur Bayrou <http://luttres.unef.org> . En illustration, un tampon niçois (pour le voir à l'envers, donc à l'endroit, <http://www.unef.org/nice/nicetamponsaunier.pdf>

Savary: peut-on parler de mouvement à ce sujet ? (ci-dessous, photo d'une manifestation « avec la réforme »²³).



Il y en a eu aussi beaucoup d'autres de moindre ampleur, certains uniquement locaux, d'autres qui furent des tentatives avortées. Il faudrait aussi reparler ici, du point de vue pratique, des manifestations quasi rituelles de l'UNEF pour le budget (mais sont-ce là des mouvements, ou relèvent-elles de l'activité régulière du syndicat ?).

²³ Photo de Catherine Léger. Manif à Paris, boulevard Magenta, pendant le 68e congrès (Orsay, 28 avril au 2 mai 1983), donc certainement celle du 1er mai. On en a parlé sur la groupe Facebook en mai 2021, <https://www.facebook.com/groups/cetaitulunef/posts/2021824137959572/>



Il reste justement tout ce qui ne relève pas de ces trois temps principaux, ce qu'on faisait pendant l'année universitaire quand il n'y avait ni mouvement ou possibilité, ni élections à l'horizon, qui laisse beaucoup moins de traces. Certaines AGE publiaient, à certaines périodes, des bulletins plus ou moins réguliers, distribués ou destinés uniquement à leurs adhérents, dont nous avons des exemplaires, parfois des séries²⁴. Ce ne semble pas avoir été le cas général, ni géographiquement, ni chronologiquement. Leur étude systématique serait intéressante, mais concernerait uniquement des périodes de particulière prospérité d'AGE assez grosses.

Il faudrait pouvoir parler du rôle des locaux syndicaux, et d'abord de leur géographie, et savoir ce qui s'y passait, qui n'a pas laissé souvent de traces écrites, et ne peut être connu que par des témoignages. En particulier, l'intervention pour défendre un ou des étudiants en difficulté face à l'administration, ou à un enseignant, paraît un point essentiel d'une activité syndicale, qui naturellement, apparaît peu dans les textes sinon par des affirmations générales comme « Pour tout problème, n'hésite pas à contacter l'UNEF ».

AFFICHAGE RÉSERVÉ

AFFICHAGE RÉSERVÉ

UNEF Paris IV (AGEPS)

(Union nationale des étudiants de France, Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)

Le premier syndicat étudiant de Paris IV

Pour tout problème (inscription, examen, aide sociale, droit au séjour...) n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: au pied de l'esc. H, à côté du nouveau service des Bourses (salle 121)

Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis, Malesherbes salle 113,

tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)

²⁴ Illustration : une couverture d'*UGEN-Info* de Nice, donc, dont nous avons dix-sept numéros entre le 1 d'octobre 1987 et le 20 d'août 1990 (<http://www.unef.org/nice/ugeninform>). Il s'agit du six, de septembre 1988. Affiche-titre de l'AGE de Paris IV pour les panneaux près du local, 1999/2000.

3- Des rapports entre les uns et les autres

Il faudra évidemment voir comment tout cela fonctionnait, et d'éventuelles variations selon les périodes.

Il s'agit d'abord de l'organisation de la direction nationale, de ce qu'étaient les tâches et leur répartition entre ses membres. Nous avons, de façon très variable selon les périodes, des comptes-rendus de réunions qui, le plus souvent, s'en tiennent à publier le rapport sans parler de débat (Ce n'était pas forcément une volonté de dissimulation : le rapport était écrit, le débat ne l'était pas, il aurait fallu prendre des notes précises, puis les mettre en forme). Nous avons parfois des notes prises par l'un des participants. Là encore, il faudrait des témoignages. Se pose en particulier la question du rapport entre secrétariat et BN : quelle était (cela a pu varier) la vraie direction de l'UNEF ?

De la façon dont ils étaient choisis, aussi. On n'épuisera certes pas le problème en disant qu'ils étaient élus par le congrès (et, en cas de vacance entre deux congrès, par le CN) puisque nous n'avons, en trente ans, qu'un seul exemple de rejet partiel par le congrès de la liste soumise à son vote, le 74e, à Toulouse en 1990²⁵. Il est significatif d'un mode de fonctionnement ancré dans les mentalités que ce congrès soit resté dans les mémoires (nous ne prétendons certes pas *a priori* que ce fût à tort) comme celui du piétinement des règles démocratiques. Il faudrait donc se demander comment était composée la liste. Une chose paraît certaine : ce n'est pas dans les rapports des commissions des candidatures, ou du BN en tenant lieu pour les renouvellements

²⁵ <http://www.unef.org/congres/index74.htm> avec les notes de Frédérique Le Brun sur le vote, <http://www.unef.org/congres/74/74electionbnflb.jpg>

Nous n'avons qu'un exemple de rejet par un CN d'une candidature proposée par le BN, beaucoup plus anecdotique, lors du dernier renouvellement partiel le 4 février 2001, dont la raison est bien connue <http://www.unef.org/chronofin/elcn4fevr2001.pdf>

partiels (nous en avons certains²⁶) qu'on trouvera des explications sérieuses. La question du choix des secrétaires nationaux est encore plus obscure, mais non moins digne d'intérêt, celle des critères de reconduction ou de non reconduction aussi (certains départs n'ont manifestement pas été dus à des raisons universitaires ou à des choix personnels, même s'ils étaient presque toujours présentés comme volontaires).

Il s'agit surtout, là est le nœud du problème, des rapports entre la direction nationale et les AGE. L'UNEF était, par nature, une union d'associations autonomes et, contrairement à la maison d'en face, l'est restée jusqu'au bout, ce caractère se renforçant plutôt sur la fin, apparemment. On sait que cette différence a été considérée par beaucoup, moi par exemple, comme un obstacle insurmontable à l'unification. Il n'est cependant pas certain que ce fédéralisme ait toujours fonctionné harmonieusement, ni qu'il ait été naturel pour tous. Il était hérité de l'ancienne UNEF, et porté chez nous par les AGE historiques du renouveau, l'AGEL de Lille, l'AGEN de Nancy, l'AGET de Toulouse. Il correspondait aussi, avec quelques nuances peut-être liées au caractère confédéral, au modèle syndical de la CGT, source naturelle d'inspiration (on y viendra). Mais il était totalement, logiquement d'ailleurs, puisqu'il ne s'agissait pas de syndicats, distinct de celui de la JC et de l'UEC, fondé sur celui du PCF, d'où venaient la plupart des dirigeants nationaux, la direction nationale étant naturellement très majoritairement parisienne, de là où il n'y avait pas d'AGE historiques. Il est très significatif que le règlement intérieur²⁷, tenant à peu près lieu de statuts, vue la complexité de cette



²⁶ Par exemple, celui de Stéphane Bonnéry pour le renouvellement partiel du 4 octobre 1998 <http://unef.org/congres/78/78cndirection041098.pdf>

²⁷ <http://unef.org/statuts/reglement1979.pdf> (illustration: sa première page).

question²⁸, écrit et adopté en 1979 seulement, dans des conditions qu'il nous faudra préciser, considère que les adhérents de l'UNEF sont des étudiants, individuellement, et non des associations, contre les statuts, quels qu'ils fussent finalement, et contre tout bon sens. On peut se demander à quel point les circulaires, dont nous avons désormais quantité industrielle, mais savons que ce que nous avons conservé ou retrouvé ne peut être qu'une partie d'un tout encore plus énorme, partant du BN, avaient une influence sur l'activité concrète des AGE. Il serait sain que chacun parlât de son expérience en la matière (Vous avez certainement compris ce qu'a été la mienne).

ENSEMBLE AVEC L'UNEF,
CONTINUONS
À DÉFENDRE NOS DROITS

POUR UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE DE QUALITÉ OUVERTE À TOUS...

université financée par l'Etat ; retrait des universités de crise de financement supérieur ; justice sociale ; égalité entre étudiants français et étrangers

...UN SYNDICAT ÉTUDIANT PRÉSENT AU QUOTIDIEN SUR LA FAC

des universités : une place au fac et au droit ; des bâtiments ouverts à tous ; des locaux (salle sociale, ateliers, droit au réfectif...) ; des aides qui soient véritablement des aides (et non des prestations comme les CAF) etc

SYNDIQUEZ-VOUS À L'UNEF

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE - (A)lp://www.unef.org - 01.40.46.32.87

Faut-il conclure qu'il y avait là deux UNEF, celle d'une direction nationale monolithique largement coupée des réalités étudiantes, celle des AGE présentes sur le terrain, et agissant sans guère se soucier de ce qui venait du siège parisien (ce qui ferait donc, en tout, trois UNEF) ? Ce serait évidemment, dans l'état actuel de notre documentation, prématuré, et vraisemblablement excessif. Il faudrait pouvoir distinguer

²⁸ Nous avons publié, dès 2007, les différents textes <http://unef.org/statuts/statuts.htm>, avec une présentation posant succinctement le problème. Elle demanderait bien sûr à être précisée (une des nombreuses choses à faire) mais reste pertinente quant à ce qu'elle dit.

selon les périodes, selon les AGE aussi, étudier ce qu'a été, selon les lieux et les temps, cette institution curieuse qu'on appelait curieusement « suivi », quand en bonne syntaxe française il aurait fallu plutôt parler de suivant, que chaque AGE fût, donc, « suivie » par un membre du BN²⁹, ce qui semble avoir été contradictoire avec le caractère fédératif de l'UNEF (On comprend bien l'intérêt pour une AGE d'avoir un correspondant au BN. On comprend beaucoup moins qu'une AGE représentée au BN ait eu, ce qui semble avoir été la pratique constante, un « suivi » extérieur à elle).

Il faudrait trouver les moyens d'étudier les situations de conflit entre la direction nationale et une AGE (ou plusieurs), les modalités et moyens employés de part et d'autre, les réactions éventuelles d'autres AGE, la façon dont ils ont été résolus... ou pas. Nous avons bien sûr une énorme documentation à ce sujet pour la fin, où ça avait fini par être la norme (ce qui n'était certes pas bon signe). Mais nous avons aussi de nombreux exemples qui confirment que ce n'était pas en soi une innovation, plus ou moins bien documentés. On peut citer le cas, lors du mouvement Devaquet, de l'AGEN de Nancy et de l'AGEL de Limoges qui ont demandé le retrait du projet alors que la direction nationale ne voulait pas de cette revendication, d'abord vilipendées... puis mise en avant comme la preuve que l'UNEF avait été présente dès le début du mouvement. Nous avons trace, au printemps 1988 de deux conflits très forts, l'un avec l'AGE de Créteil, l'autre avec l'AGEG de Grenoble³⁰. Les choses semblent avoir été compliquées, peu de temps après, avec l'AGER de Rouen. Il y a la prise de position de l'AGEL de Limoges sur la présidentielle de 1988³¹ (on y reviendra). Et, bien sûr, après le 74e congrès, plusieurs AGE se définissent durablement comme oppositionnelles. Nous n'avons aucune trace de tels conflits avant 1986. Est-ce parce qu'il n'y a pas eu de conflits, ou parce que notre documentation est lacunaire, et essentiellement nationale ?

²⁹ Nous avons des notes, précieuses, de Marc Rossetti sur son activité en la matière. C'est malheureusement, à ce jour, un témoignage unique.

³⁰ Voir la page du site sur le 72e congrès, en bas (les suites) <http://unef.org/congres/index/72.htm> , ou les pages de ces deux AGE.

³¹ <http://www.unef.org/limoges/limogeslajoinie.pdf>

Si quelqu'un a des documents ou des souvenirs à propos d'un, qu'il parle maintenant, ou plus tard, mais ne se taise pas à jamais.

Il y avait deux points de rencontre entre direction nationale et AGE, les collectifs nationaux (ou des choses variées appelées conférences ou conventions, qui semblent avoir été des CN plus ou moins élargis), et les congrès.

Le règlement n'indique pas la périodicité des réunions du CN (il n'a donc pas été violé sur ce point). C'était en général un peu moins d'une fois par mois pendant l'année universitaire. Il comprenait théoriquement tous les membres du BN, 31 à partir de 1979, et deux représentants de chaque AGE, en principe le président et le secrétaire à l'orga³². Il n'avait donc pas de caractère représentatif à proprement parler, étant l'addition de deux principes différents, le BN, expression de la majorité du congrès précédent, et les AGE chacune avec le même nombre de voix, sans égard à leur nombre d'adhérents reconnus. Il était à peu près impossible, sauf à la toute fin, que la direction y fût mise en minorité : ce n'est jamais, à notre connaissance, arrivé, même à la toute fin d'après les décomptes officiels en tout cas. Il pouvait être un lieu de dialogue, entraînant la direction à infléchir sa position au vu des réactions des AGE. Il faudrait voir précisément quand c'est arrivé³³. Là aussi, l'habitude de ne publier presque toujours que les rapports établis à l'avance ne simplifie pas la perception des choses.

³² D'après le règlement (article 17), si l'un ou l'autre ne pouvait venir, le bureau d'AGE pouvait lui désigner parmi ses membres un remplaçant, mais sans droit de vote. J'ignore si cette restriction a jamais été appliquée. De mon temps, en tout cas, les AGE désignaient librement leurs représentants pour chaque CN, et tous votaient.

³³ Personnellement, j'ai surtout le souvenir de CN totalement bloqués, où on avait l'impression que deux organisations différentes (d'un côté la direction et ses soutiens, de l'autre le bloc oppositionnel) tenaient réunion dans la même salle, où tous les votes avaient le même résultat quel qu'en soit le sujet (et l'auraient eu aussi certainement si on avait voté pour décider s'il faisait jour à midi), mais aussi de quelques exceptions par exemple celui du 6 décembre 1998, en plein mouvement contre le rapport Attali, qui a fini en adoptant à l'unanimité un communiqué qui n'était pas sur la ligne prévue par le rapport (<http://unef.org/paris4/attcomcn.htm>). Il fut suivi d'une très longue période de glaciation.



Les congrès étaient en théorie très différents, puisque dès leur ouverture, il n'y avait plus de direction nationale, mais uniquement les AGE représentées en fonction de leur importance, qui en éalisaient le bureau se substituant au BN. Bien évidemment, cela ne se passait pas du tout comme ça en pratique (Ce n'est certes pas propre à notre UNEF. On ne connaît guère d'organisations ayant existé durablement dont les congrès n'étaient pas, hors accidents, organisés et menés par la direction sortante). Hors le grand massacre du 74e, qui eut lieu surtout entre les dirigeants sortants, le vote des délégués arbitrant, la direction était globalement reconduite avec les renouvellements qu'elle avait prévus, les ajustements éventuels (certains changements de secrétaire général...) se faisant en coulisses, discrètement.



Ils n'en étaient pas moins une occasion de rencontre, parfois de confrontation, des AGE entre elles et des AGE avec la direction, beaucoup plus large que les CN réservés à des spécialistes, puisqu'ils réunissaient une part importante des adhérents réels, pour le meilleur, parfois pour le pire. La possibilité d'amender les textes n'était pas

que théorique, mais a été exercée, souvent de façon significative. Il est cependant significatif qu'il soit beaucoup plus facile de retrouver, dans les archives des uns et des autres les textes préparatoires que les textes définitifs, ce qui semble indiquer qu'on accordait beaucoup plus d'importance à la discussion qu'à son résultat³⁴.

Il faudrait étudier la notion d'opposition dans l'UNEF, s'agissant des AGE (nous devons y revenir, quant à l'aspect éventuellement politique, en troisième partie). Officiellement, du point de vue de la direction nationale, il ne pouvait en être question (même si parfois, pratiquement, elle a semblé tenir compte de son existence). Nous trouvons une opposition se revendiquant comme telle, de laquelle nous avons de nombreux documents, après le grand massacre du 74^e congrès, et ce jusqu'à la fin, mais pas forcément dans une continuité, puisqu'il s'agit ensuite essentiellement d'opposition aux réformes gouvernementales, puis, à la toute fin (Mais pouvait-on alors parler d'opposition, quand il s'agissait de la quasi unanimité des AGE ?) du refus de la « réunification ». Nous ne voyons rien de tel auparavant dans notre documentation. Est-ce parce qu'il n'y en avait pas, ou parce que cette documentation est lacunaire, venant surtout de l'Union nationale ? Se pose aussi la question des revendications des opposants quant au fonctionnement de l'Union nationale, en particulier ce celle, par certains d'entre eux du droit de tendance (qui, quand, avec quels arguments, et quelles réponses pour toujours le refuser jusqu'à la fin ?)

Plus largement, il faudrait savoir ce qu'étaient ces AGE dont nous parlons. Est à faire une sorte de géographie historique de l'UNEF. On voit d'après les documents que nous avons retrouvés (avec toujours bien sûr un doute légitime, quant au hasard de leur conservation), d'après les listes issues de la direction nationale, que l'importance relative des AGE a beaucoup varié, que certaines un temps très fortes ont disparu, ou presque, que d'autres ont émergé. Pour prendre un exemple parmi beaucoup d'autres possibles,

³⁴ Cas le plus extrême : la version définitive de l'un des deux textes débattus avec acharnement au 78^e congrès (Toulouse, 1^{er} au 4 mai 1997, <http://www.unef.org/congres/index78.htm>) n'est apparue que lors d'un CN un an plus tard, celle du deuxième jamais, sans qu'aucune explication ait jamais été donnée.

l'UGEM de Montpellier, qui a eu un rôle essentiel dans les dernières années (une histoire compliquée qu'il n'est pas question de développer ici) est à peu près absente de notre documentation sur les périodes antérieures. Il serait intéressant de se demander comment et pourquoi des AGE pouvaient se créer ou s'effacer.

Nous avons très peu de choses actuellement, hors quelques exceptions liées en général à un contexte de tensions débordant en public (qui ne sont donc pas forcément représentatives), sur ce qu'était le fonctionnement interne des AGE. La seule certitude est que ce n'est pas le règlement intérieur (encore moins les statuts, qu'ils soient de 29 ou de 69) qui nous apprendra ce qu'il en était concrètement. Il s'agissait surtout d'usages plus ou moins établis, variant selon les temps et les lieux. La question des comités d'action puis associations de filières, de leur existence, de leur rôle, de leur rapport à l'AGE semble particulièrement complexe. Il est évident aussi que la différence, héritée de très loin, de la disparition de l'AGEP dans les années trente, entre les AGE parisiennes qui étaient presque toujours d'une Université (quelques choses plus compliquées çà et là) et celles de province qui étaient d'une ville, de plusieurs universités donc pour les plus grandes, entraînait une différence d'organisation. Il serait bon de pouvoir étudier au moins quelques exemples, l'exhaustivité semblant impossible à envisager.

Cela inclut la façon dont était désignée dans chacune la direction d'AGE (donc la représentation aux CN), et les délégués au congrès. Si la majorité de ces congrès a été constante et intangible pour reconduire le même type de direction nationale, les changements se faisant dans la continuité et, sauf une fois, dans la discrétion (mais même cette fois là, au 74e, on ne peut parler de renversement, puisque c'était Olivier Meier qui présidait au massacre), on observe ou on constate d'assez nombreux basculements, dans des sens variés, au niveau des directions d'AGE, ce qui fait supposer que les modalités d'élection étaient très différentes. Cela mérite étude.



Le congrès de mai 1971 de l'AGET (Toulouse), photo d'Alain Miranda³⁵

Reste enfin une question cruciale si on veut parler de ce qu'était réellement l'UNEF, qu'il est hélas difficile d'approcher, celle de ce qu'étaient les militants de base de nos AGE, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils en pensaient. Il est naturel que quand après vingt ans, on crie, comme nous l'avons fait, « Debout les morts ! », se lèvent presque exclusivement certains de ceux pour qui l'UNEF a été un souvenir marquant, qui lui ont consacré beaucoup de temps sur d'assez longues périodes, des cadres donc, de l'UN et des AGE. Ils ont pourtant, eux aussi (il serait bien sûr absurde de dire surtout) été l'UNEF, sans qui elle n'aurait pas existé, pas eu grand intérêt en tout cas. Quels souvenirs en ont gardé tous ces étudiants qui ont pris leur carte à l'UNEF, ont participé à des réunions, fréquenté nos locaux, distribué des tracts, manifesté, ont parfois été élus dans des conseils, y ont éventuellement siégé, puis sont disparus, sans que nous sussions toujours si c'était parce qu'ils avaient terminé leurs études, avaient dû les interrompre,

³⁵ Pour l'identification des camarades, et d'autres photos, <http://www.unef.org/toulouse/aget71.htm>

ou parce que, réflexion faite, cela ne les intéressait plus ? Prétendre écrire l'histoire de notre UNEF sans envisager leur existence, poser ces questions, serait une abominable imposture. Y répondre n'est rien moins que simple. On ne peut espérer obtenir un résultat exhaustif (c'est évident), même pas représentatif. Des témoignages seraient précieux. Nous avons certainement tous, ou presque tous, conservé des relations amicales avec d'anciens camarades qui ont été de l'UNEF sans faire partie des cadres (ça exclut bien sûr ceux qui ont totalement disparu, mais ça pourrait faire beaucoup, quand même). Il faudrait pouvoir convaincre certains de s'exprimer, pour élargir notre point de vue sur ce qu'a été notre UNEF.

On écarte, nécessairement, une question insoluble, irréductiblement insoluble. L'Union nationale des étudiants de France, n'existait pas, dans son principe, pour ses cadres nationaux, ni pour les cadres de ses AGE, ni pour les militants de ces AGE, mais, comme son nom l'indiquait, pour tous les étudiants sus cités, et chacune de ses AGE pour tous ceux de son ressort. Quelle idée en avaient tous ces étudiants, ceux qui votaient éventuellement pour nous, tous les autres qui ne l'ont jamais fait ? Combien d'entre eux savaient seulement que nous existions, combien se le rappellent après tant d'années ? Nous ne le saurons jamais. C'est certainement une bonne chose pour notre moral mais, historiquement parlant, c'est regrettable.

Cette aporie nous amène à notre troisième partie, où il sera question de notre conception du syndicalisme étudiant, et de sa viabilité.

III- Quelle vision du syndicalisme étudiant ?

Nous avons affirmé qu'il y avait là un modèle spécifique, fondée sur une conception particulière du syndicalisme étudiant. Reste, tout cela survolé, à voir ce qu'elle peut être, et comment elle apparaît dans nos sources.

On parle bien sûr de syndicat à son sens le plus courant en français. On sait qu'étymologiquement, ce mot signifie exactement (de racines différentes) la même chose qu'association, tiré du grec parce que ça semble plus chic, ce pourquoi on connaît ou a connu, par exemple, des syndicats des eaux, des syndicats d'initiatives, des syndicats intercommunaux. Il ne s'en est pas moins spécialisé à ces exceptions près, à partir de la loi de 1884 en particulier, pour désigner un type spécifique d'associations, celles de travailleurs se réunissant pour défendre ensemble des intérêts qui leur sont communs, en général de salariés ou assimilables au moins en partie à eux, contre un ou des employeurs.

Il est évident que cela pose des problèmes, quant à la définition de ce que sont ces intérêts, et de ce qu'est leur caractère commun.

Il est également évident que le syndicalisme ainsi défini, s'agissant des étudiants, qui en tant que tels n'ont pas d'employeur, ne va pas de soi, d'où des problèmes spécifiques.



1- Un syndicalisme entre parodie et paradoxe ?³⁶

On sait que l'ancienne UNEF, celle fondée (sous un autre nom) en 1907 à partir d'associations locales dont la plus ancienne, l'AGEN de Nancy, avait trente ans³⁷, ne s'est absolument pas alors, et dans les décennies suivant, définie comme syndicat, mais exclusivement comme association, sans référence aucune au syndicalisme des salariés.

L'idée syndicale est apparue lors de sa refondation à la Libération, dans une ambiance où, pour la première fois, le rôle des syndicats de travailleurs, donc ceux de la CGT essentiellement, ceux de la CFTC aussi, était reconnu, voire exalté, par l'Etat dont on n'était plus sûr qu'il fût bourgeois (Ça n'a pas duré, mais ça a laissé des traces). Il est d'usage de voir son apparition dans la résolution de son premier congrès alors, de

³⁶ Ci-dessus, affiche grand format du printemps 1992 (après la victoire sur la réforme Jospin, <http://www.unef.org/affiches/affichebleuejospin.pdf>), telle que reprise dans le Guide national 1992/93.

³⁷ A. MONCHABLON, La fondation de l'UNEF en 1907, dans *1907 : une union étudiante est née, Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/2 (N° 86); p. 4-9, en ligne <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-2-page-5.htm>

Grenoble, le 35e du décompte officiel, poétiquement ensuite appelée charte³⁸... où pourtant le mot syndicat n'apparaît pas. Elle n'en définissait pas moins l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel », revendication hallucinante alors, qui le paraît encore plus avec le recul (ce pourquoi la plupart des pitres qui se sont réclamés depuis de ce texte sans l'avoir lu, parce qu'on leur avait dit que c'était chic, ont corrigé spontanément en « jeune travailleur intellectuel en formation », double contresens qui change absolument tout), qui ouvrait la possibilité d'un syndicalisme des étudiants comme il y en avait un pour les travailleurs, pour les autres travailleurs donc selon cette formulation.

Cette fière affirmation de l'étudiant comme travailleur intellectuel n'abolissait cependant pas toutes les difficultés. La principale était l'absence de rapport salarial ou de quoi que ce fût y ressemblant (La revendication de l'allocation d'études était un moyen de la résoudre en faisant à peu près de l'étudiant un salarié de l'État... mais c'était une revendication). Le caractère très provisoire de la condition étudiante en était une autre. Une troisième s'y est ajoutée dans les années suivant : l'hétérogénéité du milieu, qui n'en était pas une en 1946, mais l'est devenue à mesure que sont apparues les conséquences sur le supérieur de l'ouverture du secondaire à la Libération.

On sait qu'à l'UNEF comme à bien d'autres endroits, l'élan de la Libération n'a pas duré, et que la volonté de fonder un syndicalisme étudiant rompant avec ce qu'elle était avant-guerre n'a eu que peu d'effets avant la fin des années cinquante. Ce sont, significativement, les débats autour de la guerre d'Algérie qui ont changé cela, avec la prise de la majorité dans un nombre croissant d'AGE, puis dans l'Union nationale, des minorités favorables au syndicalisme, confortée par la scission de la plupart des majos qui y étaient hostiles (et l'abstention des autres).

Deux choses ont contribué à établir le syndicalisme étudiant comme un fait dans les années soixante. La première est la massification, les étudiants cessant d'être une minorité privilégiée, et ses difficultés, les moyens ne suivant pas, on l'a déjà dit,

³⁸ On en trouvera le texte, par exemple, ici <http://www.germe-inform.fr/?p=1824>

l'augmentation des effectifs. La seconde est l'hostilité mutuelle constante, née des dernières années de la guerre d'Algérie, entre les gouvernements gaullistes et l'UNEF, qui la place dans une situation d'opposition qui n'était certes pas la sienne sous la IV^e République.

C'est aussi pour l'UNEF le début des gros ennuis, avec des débats théoriques compliqués, sans issue connue, dont le détail n'est pas notre sujet, et n'est pas forcément de ma compétence. La référence à ce sujet est bien sûr le Monchablon. Leur aboutissement est, après mai 68 mais alors que la déliquescence de l'UNEF datait d'avant, le rejet du syndicalisme étudiant, non plus de la droite pour l'association, mais d'une gauche qui déclare vouloir faire de l'UNEF une organisation politique de masse, qui gagne au 57^e congrès, à Marseille en décembre 1968.

C'est en réaction contre cela qu'apparaît le Renouveau, qui, comme on l'a déjà vu, ne sort pas du néant, mais est fondé par des AGE dont la pratique était différente avant, et qui étaient dirigées, autant que nous puissions le savoir, par des communistes, pour défendre une conception syndicale de l'UNEF contre ceux qu'il qualifie de liquidateurs.

Il s'agit, en discours, d'une position conservatrice, à un sens strict : conserver aux étudiants le syndicat dont certains veulent les priver au nom de leurs visées révolutionnaires. Mais le paradoxe est qu'il n'y a pas de référence concrète possible à ce qu'était l'UNEF avant 1968, sauf peut-être, et récemment seulement, dans certaines AGE comme Nancy ou Lille, puisqu'il n'y a jamais eu de modèle stable de syndicalisme étudiant, entre sa négation « de droite » dans les années cinquante et sa négation « de gauche » de l'été et de l'hiver 1968.

Le modèle est ailleurs, et c'est clairement, même si cela n'est pas toujours affiché, la transposition aux étudiants de celui de la CGT, avec la distinction marxiste classique entre les rôles complémentaires du syndicat et de l'organisation politique. (On note au passage que les autres qui disent défendre le syndicalisme étudiant contre la « liquidation », les lambertistes, procèdent exactement de la même façon, par projection

du modèle d'un syndicat de salariés. Mais c'est bien sûr celui de FO, ce pour quoi il y aura deux UNEF.)

Il faudrait pouvoir étudier à quel point on a analysé les difficultés que posait cette transposition, et les réponses qu'on y a éventuellement trouvées. A première vue, nous n'avons pas grand-chose à ce sujet. Nous avons retrouvé un rapport de Pierre Zarka du 17 janvier 1971³⁹, en pleine crise finale de l'ancienne UNEF donc, intitulé La lutte syndicale et l'action des communistes, qui traite longuement de cette question en termes lourdement marxistes, ce qui ne manque pas d'intérêt même si ça peut sembler parfois laborieux. Mais c'est, comme le titre l'indique, dans un contexte officiellement communiste, pour une journée d'études de l'UEC.

Si on regarde le discours du Renouveau dans l'UNEF, et dans sa propagande en direction de tous les étudiants, on a plutôt l'impression que le syndicalisme étudiant y est affirmé comme une évidence. On le déduit du besoin que les étudiants ont de lui, pour se défendre dans l'unité contre les nombreuses difficultés qu'ils subissent sans, apparemment et sous réserve d'une étude plus poussée, aborder les problèmes théoriques où s'était enlisée l'UNEF des années soixante. C'est encore plus net par la suite, jusqu'à la triste fin.

Il semble donc qu'il vaille mieux, à défaut, chercher dans la pratique de l'UNEF quelle est sa conception du syndicalisme étudiant, et en quoi elle se distingue, puisque c'est évidemment la question essentielle, de l'action politique.

Il y a des choses qui sont, clairement, spécifiquement syndicales.

On peut penser, d'abord, à la participation aux élections étudiantes et à celle des ainsi élus aux conseils, qui est évidemment, vues les circonstances de leur naissance, caractéristique du Renouveau, puis de notre UNEF. Mais ce n'est pas si simple. Rien, absolument, n'interdisait de se présenter à ses élections en tant qu'organisation politique (c'est une différence avec les élections concernant les salariés).

³⁹ <http://www.unef.org/1971/zarkauec17jan71ad93duma.pdf> (fonds Jean Duma des archives départementales de Seine Saint-Denis). C'est manifestement par une erreur qu'il est daté de 1970.

C'était un choix de le faire sous une dénomination syndicale exclusivement. Cet argument est donc suspect d'être circulaire.

Il y a, bien sûr, l'intervention par tous les moyens y compris les moyens légaux, pour défendre un étudiant spolié d'une façon ou d'une autre. Cela est proprement, strictement, syndical, même si pour des raisons évidentes nos sources en conservent peu de traces, sinon dans les affirmations générales sur tracts et affiches. Mais l'action du syndicat ne peut se limiter à ça.



Bien évidemment, la gestion de services pour les étudiants n'a rien de politique (photo: le RU de l'AGET de Toulouse dans son guide de 1982)⁴⁰. Est-elle, en soi syndicale ? Tout aussi évidemment, non. Il faudrait voir la place qu'on lui a donnée, dans nos trente années, dans la démarche globale, et les variations sur ce point, entre simple pompe à fric, moyen de propagande, ou élément essentiel.

Cela ramène bien sûr à des questions sérieuses sur ce qu'a été la ligne de la Solidarité étudiante, les conditions de son adoption, puis de son rejet, et ce qu'elle a changé, ou pas, à la gestion de services par des AGE, qui existaient avant, ont existé après. Ça fait partie des choses qui devraient être examinées, en évitant les anathèmes.

Il y a tout aussi évidemment des choses qui relèvent à la fois de la politique et du syndicalisme. Le syndicat a logiquement à s'exprimer sur ce que fait, ou ne fait pas, le gouvernement en matière d'enseignement supérieur, sur ce qu'il faudrait faire éventuellement. C'est, on l'a vu, une grande partie de l'activité de l'UNEF que nous connaissons par nos sources. Dans presque tous les cas, il s'est agi de s'opposer frontalement au gouvernement, avec une seule exception nette, entre 1981 et 84, et une période compliquée de 1997 à la fin. On touche nécessairement à la politique. Y avait-il, pour l'UNEF, une façon proprement syndicale de s'opposer aux projets gouvernementaux, un discours spécifiquement syndical distinct de celui des

⁴⁰ <http://www.unef.org/toulouse/guideaget82.pdf>

organisations politiques les dénonçant également ? Il serait intéressant de pouvoir se pencher sur la question, et de voir s'il y a des différences selon les époques et selon les lieux, dans les tracts, les déclarations, les textes d'analyse. Le mouvement contre Jospin de 1992, par exemple, a conduit à la production d'une assez abondante littérature tant syndicale que politique, qui devrait pouvoir offrir matière à comparaisons.

Mais l'UNEF a aussi pris des positions, participé à des actions sur bien d'autres sujets. L'argument pouvait être, à chaque fois, que ce combat concernait les étudiants en tant qu'étudiants : il marche presque à tous les coups, tant il y a peu de choses qui ne concernent pas les étudiants, qu'il s'agisse d'anti racisme, de féminisme, de transports en commun, de distribution du courrier ou de l'électricité... L'UNEF ne prenait pourtant pas position sur tous les sujets et, quand elle le faisait, n'y mettait pas toujours la même énergie. Il faudrait voir quels étaient les critères de choix, et s'ils ont toujours été les mêmes. Certains se rappellent, par exemple, que le traité de Maastricht a cessé d'être un sujet syndical pour devenir exclusivement politique au moment où la revendication de papiers pour tous les sans-papiers, non seulement les étudiants, faisait un trajet exactement inverse. Il est difficile d'échapper au soupçon qu'on ait qualifié parfois une revendication de politique et non syndicale simplement parce qu'on y était hostile, politiquement aussi.

La question se pose particulièrement s'agissant de l'action internationale, dont nous n'avons pas encore parlé mais qui a toujours été pour notre UNEF un point essentiel, sauf peut-être à sa toute fin, qui en général ne concernait pas des questions proprement étudiantes (Il faudrait voir s'il y a eu des exceptions : nous n'en trouvons pas pour l'instant). Y avait-il une façon spécifique au syndicalisme étudiant de lutter, par exemple, contre la guerre du Vietnam, contre l'apartheid, pour Mumia Abdu Jamal ? Ce point mériterait d'être creusé, mais cela n'apparaît pas à première vue. (Illustration; autocollant , vers 1990, liant lutte pour la paix et revendication proprement étudiante).



Ces questions se posent aussi bien sûr pour les syndicats de salariés. Il semble cependant que chez eux, en tout cas alors, la proportion entre activité strictement syndicale et choses plus ambiguës ne soit pas la même.

Cela nous amène à envisager, plus largement, ce qu'ont été les rapports entre syndicat étudiant et syndicats de salariés, qui devaient naturellement s'entendre puisqu'ils prétendaient, et croyaient généralement, *a priori* du moins, faire la même chose, alors qu'ils étaient assez différents à de nombreux points de vue. On aura à y revenir dans la suite.

Il faudra enfin parler du rapport aux élections politiques. On a tendance à considérer que c'est le point sur lequel, au moins, la distinction entre syndicat et parti est claire, que le premier n'a pas à intervenir, sinon pour rappeler ses revendications, dans les campagnes électorales. Ça n'a pas toujours été le cas. Nous avons trace d'au moins deux prises de position claires de l'UNEF, pour le programme commun, puis pour le vote Mitterrand au deuxième tour en 1981 (assez longtemps revendiquée par la suite, entre autres pour se distinguer de l'U-ID, ce qui ne manque pas de sel). Il s'agissait bien sûr, dans les deux cas, de soutenir la gauche en général, sans préférence marquée pour un parti (même si la première en excluait ceux qui rejetaient le programme commun, comme la LCR). Mais ça impliquait, ce qui en théorie ne va pas de soi, que le syndicat fût naturellement de gauche, y compris électoralement. La polémique à l'intérieur de l'organisation sur l'appel dans *L'Humanité* de Xavier Aknine, en tant que président de l'UNEF s'exprimant à titre personnel, à voter Lajoinie au premier tour en 1988 pourrait être instructive quant aux conceptions des uns et des autres⁴¹.

Nous en arrivons ainsi à la question pénible entre toutes, bizarrement pénible d'ailleurs.

⁴¹ <http://unef.org/limoges/limogesslajoinie.pdf> <http://unef.org/publicationsnationales/agir/agir6.pdf>

2- Un secret honteux ? Le rapport aux organisations politiques

Il est un point commun incontestable en France entre les syndicats de grandes personnes et les syndicats étudiants, que leur lien éventuel avec tel ou tel parti politique est frappé d'un tabou absolu, qu'on traite par l'exorcisme en brandissant la « charte » d'Amiens, un texte adopté par un congrès de la CGT dans des circonstances très particulières dont on a fait un mythe (Toute ressemblance avec la « charte » de Grenoble ne serait pas forcément fortuite. On pourrait parler du 18 brumaire de Louis Bonaparte) qu'il serait trop long d'étudier ici.

On ne parle donc d'un tel lien que sur le mode de la dénégation quand il s'agit de son propre syndicat, de l'accusation quand il s'agit d'un syndicat concurrent, ces deux attitudes se renforçant bien sûr mutuellement. Il n'était pas *a priori* déraisonnable d'espérer que, s'agissant de l'histoire d'un syndicat mort depuis vingt ans, il soit possible de traiter sérieusement de cette question. De très douloureuses expériences nous ont montré que ce n'était pas le cas.

Il semble pourtant naturel que des militants syndicaux puissent être aussi des militants politiques. Il paraît normal que ceux-ci, certains du moins, non par l'effet d'un complot ou d'ordres venus de très haut, mais parce que ce sont, logiquement, les plus actifs dans le syndicat, soient majoritaires parmi ses cadres. Il serait extrêmement curieux que leur engagement politique, aussi distinct soit-il de leur activité syndicale, n'ait aucune influence sur la façon dont ils exercent leurs responsabilités dans le syndicat.

Dans le cas de notre UNEF, il s'agit bien sûr d'abord, et surtout, de membres du PCF. Il est bien attesté qu'en étaient tous les présidents de l'Union nationale du renouveau à sa fin. Sauf erreur, ce fut également le cas de tous les secrétaires généraux sauf un (le premier), et de tous les trésoriers. Ce fut aussi celui de presque tous les secrétaires nationaux, d'une majorité le plus souvent large des membres du BN. Au

niveau des AGE, la majorité semble moins écrasante (nous n'avons pas de données continues), mais il est à peu près certain que la plupart des présidents d'AGE (sauf à la toute fin) et une bonne partie des autres cadres étaient au PCF. On est surpris qu'on ait mis un tel acharnement à le nier à l'époque. On l'est encore plus de ne pas avoir pu, vingt ans après, énoncer comme nous l'avons fait en introduction que notre UNEF « a une caractéristique évidente [...] : elle a été constamment dirigée par des communistes », sans provoquer des aboiements.

Était-ce ce que voulaient les fondateurs, certes à peu près tous communistes, du Renouveau ? Ce n'est pas en tout cas le but qu'affichaient leurs premiers textes, où il s'agissait de défendre une UNEF syndicat de tous les étudiants sans y revendiquer l'hégémonie pour eux-mêmes. L'hypothèse la plus probable, de loin, est qu'ils aient été sincères. Les communistes n'étaient pas alors candidats à la direction de l'UNEF, donc évidemment pas au monopole sur elle, parce qu'ils étaient conscients d'être minoritaires dans le milieu étudiant, qu'il s'agissait de représenter. Ils voulaient une UNEF syndicale où ils eussent leur place, parmi tous les autres. C'est une erreur très dangereuse d'assimiler sur ce point UNEF et CGT. Les communistes considéraient, et avaient certes de bonnes raisons de le faire alors, qu'ils étaient majoritaires dans la classe ouvrière, et qu'il était donc naturel que la CGT fût dirigée principalement par des communistes. Les mêmes critères appliqués aux étudiants menaient à une conclusion radicalement différente⁴².

Cette doctrine, et cette sincérité, ont buté sur un fait : de toutes les forces politiques significatives dans le milieu étudiant, aucune autre ne défendait une UNEF syndicale (sinon les lambertistes, avec une conception fort différente du syndicat, qui n'était qu'une des nombreuses raisons rendant toute entente impossible du moment qu'on se trouvait à deux seulement). L'extrême-gauche (pour faire vite) rejetait alors toute

⁴² Encore en janvier 1971, le rapport déjà cité de P. Zarka, qui semble assumer désormais que l'UEC dirige l'UNEF, dit néanmoins (page 14) « il nous faut déplorer que le PSU quitte l'UNEF car cela représente un rétrécissement dans l'éventail politique et idéologique que doit normalement rassembler un syndicat »

possibilité de syndicalisme étudiant : c'est contre elle que le Renouveau a été créé entre juillet et décembre 1968, par des AGE dirigées essentiellement par des communistes. Les Etudiants socialistes, alors dans une période compliquée (Leur histoire aussi serait à écrire d'urgence) s'en sont désintéressés, après l'avoir peut-être soutenu un moment (nous manquons de sources)⁴³. Il ne restait, en mars 1971, comme autre force politique nationalement significative, que les miterrandistes, alors appelés, pour peu de temps encore conventionnels⁴⁴. La place qu'on leur a faite dans le premier BN du Renouveau, avec Yves Luchaire comme secrétaire général, certainement sans rapport avec leur effectif dans l'UNEF, illustre le souci qu'on avait alors de montrer qu'on n'était pas seulement entre communistes. Ça n'a pas eu de suites : les miterrandistes, désormais au PS, disparaissent du BN dès le 60e congrès, sans qu'on sache vraiment pourquoi, par manque d'intérêt... ou par manque de militants étudiants. On entend aussi parler de radicaux, qui ne pouvaient être très nombreux et semblent aussi disparaître rapidement.

Le Renouveau a été un succès, abondamment revendiqué dans les textes externes et internes dont nous disposons, en ce qu'il a permis de maintenir, ou de recréer, ou de créer, une UNEF correspondant aux conceptions syndicales de ses promoteurs. Le succès était cependant relatif, ce que bien sûr on n'a pas dit alors : cette UNEF du Renouveau se réduisait à ces promoteurs, par élimination ou évaporation de tous les autres, et était condamnée à avoir une direction communiste presque homogène, ce qui semble ne pas avoir été le but initial. Il faut bien sûr prendre le problème par les deux bouts : s'il est tout à fait certain que les directions communistes, nationalement comme au niveau des AGE, avaient une tendance naturelle à se reproduire, il est

⁴³ Le rapport P. Zarka, revenant (page 11) sur les origines du Renouveau en décembre 1968 dit que les huit AGE fondatrices étaient « soutenues par l'UEC, les conventionnels et à l'époque les étudiants socialistes ». Il n'en est plus question dans la suite du rapport. En février, les ES (alors dans une phase complexe de transition du poperénisme au chevènementisme, si j'ai bien compris) refusent de choisir entre le congrès lambertiste et le nôtre, se retirant donc de fait du syndicalisme étudiant.

⁴⁴ La Convention des institutions républicaines; fondée en 1964, était le (petit) parti de François Mitterrand. Elle disparaît quand il adhère au PS en juin 1971.

également évident que, dans ces conditions, aucun anticommuniste ne pouvait avoir envie, sauf dans l'intention de lui nuire, d'adhérer à l'UNEF, et que la recherche, même sincère, du non communiste de service à promouvoir tournait le plus souvent au cauchemar.

Il faudrait pouvoir, enfin, parler sérieusement des conséquences sur l'UNEF de cette situation. Il serait aussi sot de parler d'une tutelle stricte ne lui laissant aucune autonomie que de nier qu'elle en ait eu.

La première à envisager concerne le processus de sélection des cadres, décidément complexe.

Il s'agit surtout du poids qu'a pu avoir sur les positions de l'UNEF le fait qu'elle soit dirigée nationalement, et souvent localement, presque exclusivement par des communistes. Il n'est pas besoin ici d'envisager des interventions autoritaires : le simple fait que les dirigeants fussent communistes, participassent régulièrement à des réunions du Parti ou de l'UEC, lussent, souvent quotidiennement, *L'Humanité*, ne pouvait pas ne pas avoir de poids sur ce qu'ils disaient en tant que syndicalistes, malgré tous leurs efforts pour convaincre, voire se convaincre, du contraire.

La question n'est cependant pas aussi pesante qu'on pourrait le supposer spontanément. Comme je l'ai déjà dit ailleurs⁴⁵, il y a eu presque constamment, dans la période, convergence naturelle entre le PCF, s'opposant aux gouvernements, et les intérêts des étudiants vus d'un point de vue syndical, auxquels ces gouvernements étaient clairement hostiles. Là, la question d'une éventuelle influence du Parti sur l'orientation de l'UNEF ne se pose pas. Elle se pose principalement s'agissant des grands tournants de l'un ou de l'autre, et de leur concomitance éventuelle.

La question du rapport entre engagement politique et syndical dans l'UNEF ne concerne évidemment pas que celui au PCF, même si on ne peut traiter les autres de la même manière, tant la disproportion est évidente. Il y a toujours eu dans l'UNEF des

⁴⁵ <http://www.unef.org/juin2000elyasse/juin2000pourweb.htm>

membres d'autres organisations, parmi les militants, les cadres des AGE, souvent au BN, pour lesquels cette question se pose aussi. Nous avons, depuis mai 2021, l'étude de Johann Morri, pour unef.org, sur les non communistes dans l'UNEF⁴⁶.

Il n'y a eu que deux autres forces politiques nationalement significatives engagées durablement (on ne parle pas du passage éclair des mitterrandistes) dans notre syndicat en tant que telles (de fait seulement: ce n'étaient pas des choses à dire): le CERES⁴⁷, et la LCR dans les années 1990. Il faut y ajouter les JCR Egalité puis GR, scission de la LCR entre 1990 et 1993 qu'on ne peut qualifier de nationalement significative, mais qui a eu un grand poids dans le syndicalisme étudiant, surtout dans notre UNEF presque jusqu'à sa fin. Mais il y a eu bien d'autres groupes présents localement (Nous venons d'entendre parler de l'UDB à Brest vers 1971⁴⁸. Nous connaissons bien le micro-climat poperéniste à Sciences-Po autour de 1990/95, qui a fini par déborder sur Paris IV) qu'il est très difficile de recenser, et bien des militants politiques choisissant l'UNEF à titre personnel (Il semble qu'il y ait presque toujours eu des militants de la LCR parmi nous, bien avant que ce devînt un élément de la stratégie de l'organisation). Pour tous ceux là, la même question du rapport entre engagement politique et engagement dans l'UNEF se pose, en partie de la même manière, en partie différemment.



Elle se pose également pour ceux qu'on appelle souvent les « communistes critiques », membres du PCF contestant la ligne de sa direction. Il ne pouvait s'agir, sauf opération d'entrisme (possible, mais proportionnellement rare) que de communistes qui

⁴⁶ <http://unef.org/inform/morrinoncom.htm>

⁴⁷ Illustration: compte-rendu du 63e congrès dans sa revue étudiante *Le crayon entre les dents* (novembre 1976) <http://unef.org/congres/63/cr63crayon.pdf>

⁴⁸ Témoignage de Jean-Yves Guengant en août 2021, <http://unef.org/brest/guengant.htm>

avaient d'abord été dans la ligne, mais ne l'étaient plus, soit qu'ils eussent changé, soit qu'ils estimassent que la ligne avait changé (la distinction est rarement évidente). La plupart quittaient assez rapidement le Parti. Certains s'obstinaient, plus nombreux à partir du milieu des années quatre-vingt dix. Il n'y a bien sûr pas d'unité possible entre eux sur toute la période : les contestations de la ligne ont varié autant que la ligne elle-même, qu'il s'agisse de la doctrine, des rapports avec les pays officiellement socialistes, ou avec les autres partis de gauche en France. Il aurait été extrêmement surprenant que les crises successives du PCF n'eussent pas d'impact sur l'UNEF, dont la grande majorité des cadres en étaient.

Il est clair en tout cas qu'au seul congrès où l'élection du BN ne soit pas allée de soi (le seul où le bulletin proposé par la direction sortante n'a pas été adopté tel quel), le 74e (Toulouse, mai 1990)⁴⁹, l'affrontement a eu lieu presque exclusivement entre communistes, dans un contexte de crise du PCF provoquée par l'effondrement des démocraties populaires, et sur des critères qui n'étaient pas exclusivement, pas essentiellement sans doute (cela serait à éclaircir), syndicaux. La plupart des battus ont alors quitté le PCF, certains (apparemment minoritaires) pour la LCR.



On note aussi, à la fin, une présence significative dans l'UNEF de communistes opposés à la mutation, en particulier à Toulouse et, surtout, à Lille, avec de fortes implantations de la Coordination communiste.

Les choses sont beaucoup moins claires à la fin des années soixante-dix. Nous sommes ici confrontés à l'énigme Paul Robel, dont presque tous les témoignages ultérieurs, d'ici comme d'en face, font un sous-marin

⁴⁹ <http://www.unef.org/congres/index/74.htm> Voir le témoignage d'A. Zamichei, <http://www.unef.org/nancy/nancy74zamichiei.htm> et les débats sur le groupe Facebook en particulier ici: <https://www.facebook.com/groups/cetaitulunef/posts/1908748085933845/>

lambertiste, mais qui, avant de passer finalement à l'U-ID en novembre 1982 (déclaration ci-dessus⁵⁰), a pu rester plusieurs années membre du BN en se définissant comme communiste critique, critiquant en particulier la mainmise du PCF sur l'UNEF, y compris dans la presse bourgeoise. Il est difficile d'évaluer la portée de son activité. On ne peut pas considérer que tous ceux qui l'ont suivi ou soutenu étaient des crypto-lambertistes.

Nous ne trouvons évidemment rien sur tout cela dans les documents officiels de l'Union nationale, puisque la doctrine constante a été qu'il n'y avait pas de politique, pas de tendances dans l'UNEF (quelques textes confidentiels, quelques annotations sur des documents de travail, montrent que tout le monde n'y croyait pas totalement).

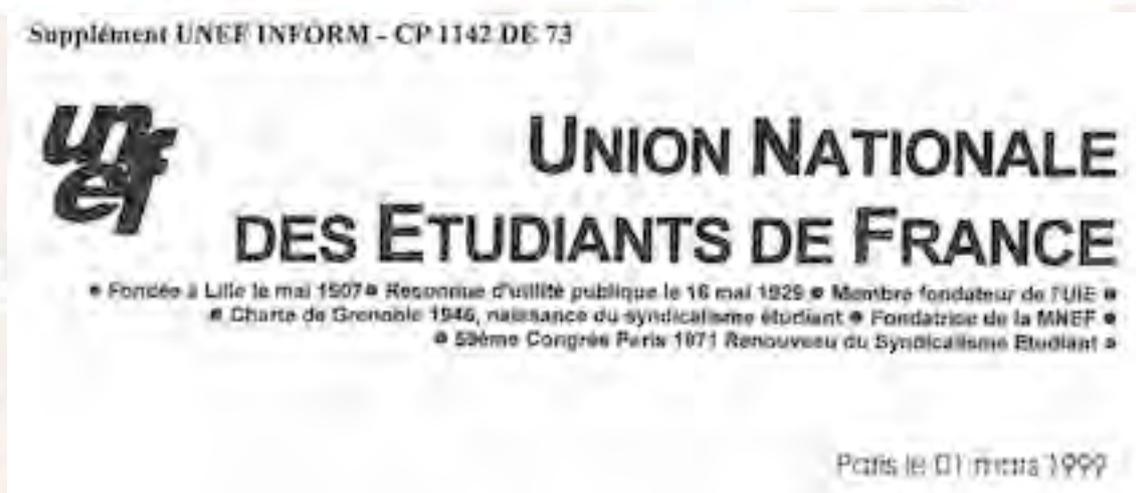
Des témoignages seraient, comme toujours, encore plus dans ce cas où il s'agit en large partie de choses qui ne s'écrivaient pas, précieux. Nous en manquons. Au-delà de la disproportion, normale, entre communistes et non-communistes parmi les anciens cadres de l'UNEF que nous pouvons retrouver, il semble qu'une part plus importante des seconds n'ait pas, aujourd'hui encore, envie de revenir sur ce sujet. C'est bien dommage, et il faut espérer que ça change.

Il faut aussi noter que cet aspect politique de fait de l'UNEF a des conséquences évidentes quant à deux points que nous avons déjà abordés.

Le premier est la question de l'action internationale, pour laquelle notre UNEF ne pouvait pas échapper à la division sinon du monde, du moins d'une partie du monde, dont nous étions, en deux camps, et se trouver tout à fait naturellement dans l'un des deux, pour au moins une raison évidente sur laquelle il est inutile d'insister. A cette raison évidente, il faut ajouter le contexte du Renouveau qui, cherchant tout moyen d'affirmer son UNEF comme la vraie dans la continuité de la précédente, a insisté sur sa reconnaissance par l'UIE, alors basée à Prague et formée majoritairement d'organisations d'étudiants de pays se réclamant du socialisme ou de sa construction, les organisations des pays capitalistes, dont, c'est un amusant paradoxe, l'UNEF d'avant

⁵⁰ <http://unef.org/congres/67/robeluid.pdf>

(qui n'en était plus que membre observateur, quoique fondateur, comme le disait notre papier à en-tête longtemps encore après la disparition de l'UIE⁵¹, exemple ci-dessous),



l'ayant quittée⁵². Ce retour de l'UNEF, ou d'une UNEF, dans l'UIE a eu une conséquence : elle s'y trouvait avec, essentiellement, des organisations qui étaient, en fait sinon en droit, des organisations gouvernementales. Quoiqu'on pensât alors des gouvernements dont il s'agissait, quoi qu'on puisse en penser aujourd'hui rétrospectivement, ce n'était pas la même position du mouvement étudiant que la nôtre, toujours opposée au gouvernement (sauf de 1981 à 84).



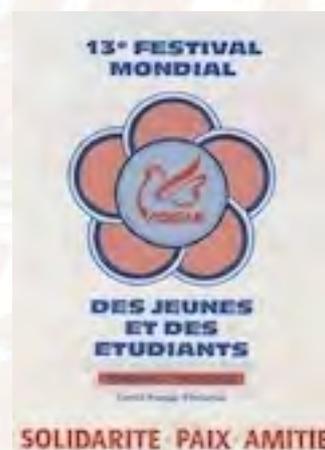
Il faudra bien sûr prendre en compte l'évolution au cours des années. Le contexte n'était pas défavorable au début des années soixante-dix, avec d'une part des thèmes d'action internationale (Vietnam [photo ci-contre:

⁵¹ Comme le dit encore d'ailleurs l'en-tête du site unef.org, *via* notre amusante UNEF Résistance syndicale qui l'avait repris de l'Union nationale des derniers temps.

⁵² Sur les rapports de l'UNEF d'avant avec l'UIE, voir D. FISCHER, *L'Unef et l'Union internationale des étudiants (1945-1965)*, dans *1907 : une union étudiante est née, op. cit.* en ligne <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-2-page-84.htm>

manifestation à Toulouse le 8 mai 1971⁵³], Chili, Espagne) assez consensuels, à gauche en tout cas, d'autre part le cadre de la coexistence pacifique qui conduisait beaucoup à considérer sans malveillance sinon l'URSS, du moins les démocraties populaires.

Il l'était clairement quelques années plus tard, quand les USA avaient relancé l'affrontement et qu'en France la « gauche non communiste » mobilisait volontiers pour les dissidents soviétiques, pour la Pologne, pour l'Afghanistan, et encore plus à la fin des années quatre-vingts, avec l'effondrement brutal de presque tous les gouvernements se réclamant du socialisme réel. Il est en particulier clair que les débats à l'intérieur du PCF et de l'UEC à ce sujet ont eu un rôle important dans l'enchaînement qui a conduit au grand massacre entre dirigeants de l'UNEF lors du congrès de Toulouse fin avril 1990⁵⁴, et encore du suivant, à Lyon en décembre 1991⁵⁵. La participation de l'UNEF au festival mondial de la jeunesse de Pyongyang en juillet 1989 semble, d'après les discussions à ce sujet sur le groupe Facebook⁵⁶, avoir été un point de crispation au moins *a posteriori* (photo: brochure de la délégation française.



⁵³ Photo d'Alain Miranda, sur le site <http://aget.unef.org>, rubrique *Manifestations unitaires de solidarité internationale, 1969/75*, avec d'autres.

⁵⁴ <http://unef.org/congres/index/74.htm> . La comparaison entre les trois versions successives que nous avons du texte de résolution (<http://unef.org/congres/74/74evolution.pdf>) montre que c'est particulièrement sur les questions internationales qu'il y a eu des amendements.

⁵⁵ <http://unef.org/congres/index/75.htm> . Voir, en particulier, la contribution (contestataire) de Nicolas Briand, Isabelle Bucher et Guillaume De France, <http://unef.org/congres/75/75contribbucher.pdf>

⁵⁶ Il n'y a pas de fil spécifique, mais beaucoup de commentaires à ce sujet dans ceux consacrés aux congrès, par exemple <https://www.facebook.com/groups/cetaitlunef/posts/1878949255580395/> ou <https://www.facebook.com/groups/cetaitlunef/posts/1881320408676613/> . Nous avons un dossier assez important sur ce Festival dans les choses qui restent encore à publier sur le site web, dès que nous aurons pu créer une rubrique International .

Il faudrait également pouvoir étudier l'aspect politique de l'action internationale de l'UNEF par la suite, avec des relations limitées par la quasi disparition de l'UIE (malgré la surprenante adhésion à la FMJD en 1995⁵⁷, qui semble ne pas avoir eu beaucoup d'effet concret, sur laquelle il faudrait néanmoins se pencher), mais des actions ponctuelles.

L'autre question sur laquelle on ne peut échapper au rapport entre syndicalisme et politique est celle des relations avec les syndicats de salariés en France, vu ce qu'ils étaient à l'époque. Là aussi, l'UNEF du Renouveau se trouvait, malgré qu'elle en eût éventuellement, clairement dans un camp contre un autre, ce qui apparaît nettement dès le 59e congrès, où elle est naturellement soutenue par la CGT, tandis que FO choisit le congrès lambertiste. Côté Education nationale, la FEN, restée unitaire en 1947⁵⁸, se répartit selon le même critère, en fonction de ses tendances: le SNESUP et le SNES pour notre UNEF, la direction fédérale et le SNI pour l'autre.

Ces choses là aussi se sont compliquées par la suite. En 1971, l'association de la confédération évidemment majoritaire à l'union syndicale étudiante incontestablement majoritaire (même si certains s'obstinaient à le contester) ne posait certes aucun problème, et les liens politiques entre leurs dirigeants pouvaient être présentés comme fortuits. C'est devenu beaucoup moins simple quand notre UNEF a reculé, électoralement (mais c'était le critère reconnu) en tout cas, face à la maison d'en face, ce qui a conduit la CGT à s'interroger sur le caractère politique de son choix, puis à en tirer des conclusions logiques au moment où elle a eu le souci de s'affranchir de son image de syndicat lié au PCF⁵⁹, souci dont nous avons fait les frais. Le rôle de la

⁵⁷ Voir le rapport de Vincent Wroblewski au CN le 15 mai (apparemment) 1995, retrouvé dans les archives de la JC, <http://unef.org/congres/76/cn14mai95interad93jc.pdf>

⁵⁸ On ne saurait trop conseiller à ce sujet la lecture de la thèse de notre camarade Laurent Frajerman, *L'interaction entre la Fédération de l'Education Nationale et sa principale minorité, le courant "unitaire", 1944-1959*, Paris I, 2003, sur internet <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00617368>

⁵⁹ Nous avons sur ce sujet l'excellent (sauf sur la « réunification », faute de sources pertinentes) mémoire de Romain Vila, *Le mémoire de Romain Vila, Les relations entre l(es) UNEF et la CGT (Mai 1968-Avril*

direction confédérale dans la fin, qui résolvait son problème, de notre UNEF, poétiquement appelée réunification, semblait évident à beaucoup des acteurs à l'époque. Il a été récemment confirmé par un témoignage de Karine Delpas, dernière présidente de l'Union nationale⁶⁰. Côté Education nationale, ce fut la même chose en plus compliqué : la scission de la FEN de 1992 a rapidement abouti à une domination écrasante des supposés minoritaires de la FSU, qui n'a alors plus vu d'intérêt à ce qu'il y eût deux UNEF, et préféré celle qui était officiellement la plus forte.

Il faudrait aussi parler de l'apparition de SUD, scission de 1995 de la CFDT (qui ne s'est jamais intéressée avant et après, au syndicalisme étudiant que pour fonder des machins qui lui fussent propres, sans grand succès), qui avait la sympathie, pour raisons politiques bien sûr, de certains non communistes de l'UNEF, ce qui a conduit à la création de SUD Etudiants, et à la scission de l'UNEF de beaucoup d'AGE (dont l'AGEN de Nancy) ou de parties d'AGE.

2006), Lyon II (IEP), 2008, sur internet http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/Masters/Sociopo/vila_r/vila_r.pdf

⁶⁰ Sur le groupe Facebook des camarades qui ont décrété qu'ils ne voulaient plus nous parler, lisible (pour ceux qu'ils n'ont pas bloqués) à cette adresse <https://www.facebook.com/groups/3998040903610812/posts/4029335417148027/>

« J ai souvenir d ailleurs d'une rencontre entre le secrétariat de l'unef (ou une partie je ne sais plus) et Thibault accompagné également de dirigeants de la CGT durant laquelle la question de la réunification (Je vais vite sur ce terme que nous n'utilisons pas) à été clairement posée et fortement encouragée par la CGT. Y compris avec les enjeux financiers associés: "nous ne pouvons plus favoriser votre orga par rapport à l unef-id". Après ce congrès, il y a eu celui de la CGT a Strasbourg ou l unef-id a été invitée. [...] ». Le commentaire qui suit d'Ingrid Chopard, qui dit qu'elle y était (et a quitté le BN au congrès d'avril), semble indiquer que cette rencontre a eu lieu début 1999, juste après l'accession de Bernard Thibault au secrétariat général de la confédération... et au moment où la direction nationale a commencé à parler soudain de fusion avec l'U-ID dans une nouvelle organisation (le terme réunification est, comme le laisse entendre Karine, resté tabou jusqu'à l'avant-dernière seconde). Les camarades qui tiennent ce groupe n'ont apparemment pas eu envie de développer à partir de ce témoignage capital.

On ne peut donc évidemment parler de l'histoire de notre UNEF sans une étude approfondie tant de ses liens, certes indirects, mais essentiels, avec des organisations politiques, une surtout bien sûr, que des discours tenus à ce sujet, de dénégation officiellement, de dénonciation de la part de ses adversaires et d'opposants internes, parfois aussi de justification en interne.

Ces questions sont beaucoup plus importantes ici que pour un syndicat de salariés pour une raison évidente : la proportion de militants politiques parmi les adhérents est beaucoup plus importante, non qu'il y en ait plus, mais parce qu'il y en a beaucoup moins qui ne le sont pas, ce qui nous amène au point par lequel nous voulions en terminer.

Aujourd'hui :
Jean Claude Gayssot,
ministre des transports,
s'apprête à annoncer des
mesures pour les jeunes.
C'est une occasion
à saisir pour instaurer
partout le demi tarif pour
les étudiants.
Gagnons qu'Allègre le
cède dans le plan social.



**Le 24 ou 25 mars, utilisons le vote
UNEF pour exiger tout de suite le
demi tarif sur les transports**

Un cas limite tout à fait surprenant : la direction de l'UNEF s'affiche avec Jean-Claude Gayssot sur le tract national pour les élections aux CROUS de 1998

<http://www.unef.org/unionnationale/nationalcrous98.pdf>

3- *La question de l'organisation de masse*

À lire les documents officiels de notre UNEF, ceux de la direction, des AGE, et même des opposants s'identifiant comme tels, on pourrait hésiter à parler de question tant, à quelques rares exceptions près⁶¹, elle s'affirme comme organisation de masse (éventuellement, mais pas toujours, en construction) de tous les étudiants. Ci-dessous, un extrait significatif du texte d'orientation du 78e congrès (Toulouse, mai 1997), qui aurait pu aussi être cité dans le point précédent.⁶²

II. NOUS VOULONS CONSTRUIRE UN SYNDICAT DE MASSE

Pour préserver le service public d'enseignement supérieur, intervenir à l'université, et conquérir de nouveaux droits, nous avons tout à gagner à nous rassembler, à nous organiser. C'est ce qui nous a conduit à rejoindre l'UNEF, c'est ce qui nous pousse à construire une organisation de masse.

A. L'UNEF, un syndicat indépendant

Beaucoup d'étudiants reprochent aux syndicats d'être trop politisés, aux syndicalistes d'être trop partisans. Souvent cela constitue un frein à la syndicalisation.

C'est vrai, à l'UNEF se côtoient des opinions et des sensibilités différentes. Des adhérents concilient engagement syndical et engagement politique - d'autres engagement syndical et activité associative - pour d'autres, enfin, le syndicalisme constitue le principal axe de

C'est pourtant une question, car elle n'a jamais été une organisation de masse, ni ne s'est approchée d'en être une, d'après les nombres même d'adhérents que sa direction rendait publics. Après le congrès du renouveau, un *UNEF-Inform* spécial organ en revendiquait vingt-cinq mille⁶³. En 1976, la grande année, René Maurice et Jean-Luc

⁶¹ Ça ne fait pas très sérieux de se citer soi-même, mais le fait est que la plus significative que nous ayons est le texte de Paris IV pour le 79e congrès, dont j'avais rédigé cette partie <http://www.unef.org/paris4/interne/textep479congres.pdf> p. 14, qui n'a suscité aucun intérêt au congrès, tous nos amis expliquant qu'on ferait de l'UNEF une organisation de masse en luttant contre les réformes du gouvernement tandis que la direction soutenait le contraire, l'objectif affiché étant commun.

⁶² <http://www.unef.org/congres/78/78orientationfin.pdf>

⁶³ Daté du 5 avril 1971, numéroté 4

<http://www.unef.org/publicationsnationales/unefinform/unefinformations104-5avr71.pdf>

Mano parlent de cinquante mille. En décembre 1995, le rapport de Marie-Pierre Vieu devant le 77e congrès n'en compte plus que huit mille voire dix mille⁶⁴.

Il n'est certes pas simple de définir ce qu'est, à ce sens, une masse, à partir de quel pourcentage de la population qu'on prétend rassembler cet objectif est atteint. Mais il est très facile de constater qu'il ne l'était pas, même si ces chiffres étaient vrais. On sait qu'ils sont faux, à hurler. Nous avons un certain nombre, sans continuité, leur conservation étant aléatoire, de documents internes de cette même direction (ou parfois de celle de l'UEC) donnant les nombres d'adhérents AGE par AGE⁶⁵ : le total est toujours inférieur à quinze mille dans les années 1970, stagnant plutôt, puis s'effondre au milieu de la décennie suivante à moins de trois mille, pour ne jamais remonter sensiblement⁶⁶. Encore s'agit-il ici des chiffres remontés par les AGE, très probablement gonflés parfois eux-mêmes⁶⁷.

Il y a là un paradoxe certain : l'UNEF s'est donné constamment un objectif qu'elle n'a jamais été en position d'atteindre, qu'il lui était manifestement impossible d'atteindre, tout en revendiquant des nombres d'adhérents falsifiés, en partie délibérément, mais encore très insuffisamment pour la rapprocher de cet objectif. Elle

⁶⁴ <http://www.unef.org/congres/77/77rapportintroad93jc.pdf>

⁶⁵ En particulier, deux listes précieuses pour le début, une pour la province de 1971 à 75, l'autre pour la région parisienne de 1972 à 1975, <http://www.unef.org/congres/62/orga7175.pdf>. Des choses ponctuelles, presque toutes non publiables, pour la suite, avec un gros trou entre 1976 et 1986 (qui empêchent d'apprécier le rythme de la baisse), et plus rien après l'automne 1997.

⁶⁶ Cet écart (jusqu'en 1988) est le sujet de l'étude de Marc Rossetti, *Note sur le "chiffre d'orga" (qui fut toujours un nombre, quand même)*, dont la première version avait été publiée sur unef.org et qui est désormais ailleurs, <https://histoire-unef.fr/wp-content/uploads/2021/11/Bulletin-n°2-Pour-lUnef-18-juin-2021.pdf>, p. 3-7 à laquelle on renvoie pour les chiffres précis et les références.

⁶⁷ Marc Rossetti n'aborde pas ce problème, et semble considérer que ces chiffres sont les « vrais ». Ce n'est pas le souvenir qu'en ont certains d'entre nous. Le cas le plus caricatural est bien sûr l'AGE de Paris VIII sur la fin, qui annonçait trois voire quatre fois plus d'adhérents qu'elle n'avait d'électeurs, mais il n'est pas isolé (je pourrais parler des deux cents de Paris IV, pour trois fois plus d'électeurs certes, en 1999, et de Paris I qui en revendiquait alors autant).

n'a jamais, ou presque jamais (La ligne dite du rassemblement en 1987 fut un petit pas en ce sens, assez vite oublié pour revenir aux incantations sur l'organisation de masse) essayé de théoriser son statut d'organisation fatalement très minoritaire en adhérents, mais utile aussi à ceux qui n'adhéraient pas. Il est significatif que presque constamment, les publications nationales et les textes internes accordent plus d'importance à l'évolution du nombre d'adhérents, dont on sait ce qu'il avait d'incertain et de factice, qu'à celle de celui des électeurs, qui était une mesure objective de notre influence (et contredisait parfois le premier)⁶⁸.

On peut envisager deux explications principales à cette obstination. La première est le modèle de la CGT, dont on n'a jamais voulu ou pu voir qu'il n'était pas applicable au milieu étudiant.

La seconde est la référence à la « grande » UNEF à laquelle adhérait plus d'un étudiant sur deux. Elle est à l'origine du Renouveau, dont l'un des principaux arguments contre ceux qu'il dénonce comme liquidateurs est qu'en politisant l'UNEF, ils en ont fait un groupuscule ridicule, et qui donc se donne pour objectif d'en refaire l'organisation de tous les étudiants. Les 18 000 cartes comptées pour le congrès d'Orléans sont un repoussoir absolu puisqu'elles caractérisent cette liquidation. Il est donc indispensable d'en avoir plus faute d'être condamné par ses propres arguments. C'est pourquoi on en annonce 25 000 aussitôt après le 59^e congrès, montrant ainsi que le renouveau est engagé, avec une hausse déjà sensible, puis 50 000 en 1976 quand on déclare que cette phase se clôt par un succès, et que l'UNEF poursuit vers les cimes. C'était obligatoire, mais c'était faux. Il y avait fatalement beaucoup moins de cartes au printemps 1971 qu'à Orléans, pour la simple raison que toutes celles des autres (les vraies et les fausses) avaient disparu (les AGE alors invalidées du Renouveau étaient réintégrées, mais ne pouvaient compenser). Les chiffres que nous avons par AGE montrent plutôt une

⁶⁸ On a parlé du cas caricatural de Paris VIII sur la fin. Mais quand dans son livre de 1976 (p. 85), René Maurice déclare, à la gloire de l'UNEF, qu'elle a 50 000 adhérents et (chiffre vérifiable) 90 000 électeurs, la proportion n'est évidemment pas crédible.

stagnation, voire une tendance à la baisse au début (qui s'explique aisément : on est plus motivé pour faire des cartes, pas toujours très vraies, quand on est dans un affrontement de tendances qu'une fois qu'on se retrouve seul chez soi). Il semble à peu près certain que ces très décriés 18 000 n'ont jamais, loin de là, été atteints par notre UNEF dans ses trois décennies d'existence.

Faut-il appeler ça un échec ? Ce n'a certes pas été un succès. Le fait est cependant que personne n'a fait mieux, ni alors, ni depuis, bien au contraire, et qu'on ne voit pas ce qu'il aurait fallu ou faudrait faire pour atteindre un tel objectif. On peut donc se demander si le problème n'était pas non dans les moyens employés ou les circonstances, mais dans l'objectif lui-même. On en revient à l'hétérogénéité du milieu, et, surtout, au caractère transitoire de la condition étudiante.

On opposera, comme on le faisait déjà à cette époque, le modèle, justement, de la « grande » UNEF comme prouvant sa possibilité par le fait, contre les théories pessimistes. C'est pourtant largement un mythe, dont la force aujourd'hui encore surprend décidément. Il faut d'abord observer que le milieu étudiant était encore assez homogène dans les années cinquante, et que la part parmi eux d'adhérents de l'UNEF a reculé en même temps que cette homogénéité. Mais l'essentiel est ailleurs : cette UNEF là n'était pas un syndicat, pas au sens où on l'a entendu depuis en tout cas. C'est précisément à partir du moment où, avec la conquête de sa direction par les « minos » dans le contexte de la guerre d'Algérie, elle prend ce qu'il est convenu d'appeler son tournant syndical qu'elle commence à partir en morceaux, de plus en plus, fatalement, puisque chaque départ de minoritaires mécontents déplace l'axe de sa majorité, jusqu'au congrès de décembre 68. La « grande » UNEF de la IV^e République était une organisation quasi gouvernementale, dont l'activité était surtout de sociabilité et de services aux étudiants, qui n'avait de revendications que consensuelles alors et bien reçues des gouvernements. Sa carte était souvent vendue avec la carte d'étudiant. Il est probable que beaucoup de ses très nombreux adhérents n'aient jamais eu vraiment

conscience d'en être⁶⁹. Dès que l'UNEF a pris, au nom de son tournant syndical, des positions considérées, à juste titre, comme politiques, qu'elle s'est trouvée, d'abord sur l'Algérie, en opposition franche avec le gouvernement, elle ne pouvait plus être une organisation regroupant tous les étudiants ou presque. La « grande » UNEF à laquelle adhérait la majorité des étudiants, et qui prouvait sa grandeur en s'opposant à la guerre d'Algérie est décidément un mythe, dont on a vu récemment combien il avait la vie dure à propos d'une comédie dissolvante : ce tournant l'a condamnée à perdre l'acquis de ses années apolitiques, tant par rejet explicite par certains étudiants que par perte de sa position institutionnelle, progressivement d'abord du fait d'une inertie logique, puis de plus en plus vite jusqu'à l'année 1967/68 où il n'en restait que peu de choses.

Au problème en soi des prises de position clivantes s'en ajoute un autre, qui en est une conséquence, mais qui l'aggrave : un syndicat étudiant, s'il n'est pas une organisation gouvernementale, ne peut subsister, pour des raisons déjà abondamment vues, que s'il est structuré au moins indirectement par une organisation politique, ou une coalition d'organisations politiques capables de s'entendre. Il ne peut donc avoir l'adhésion d'un étudiant hostile à cette ou ces organisations, sauf sur un malentendu qui ne peut être ni durable, ni productif.

S'agissant du gonflement évidemment déraisonnable, quoique très insuffisant par rapport à l'objectif affiché d'être le syndicat de tous les étudiants, du nombre d'adhérents, il faut ajouter aussi une explication qui, très loin des théories sur l'organisation de masse, n'en était pas moins pesante : l'existence de l'autre UNEF qui n'hésitait pas, non plus (Il serait absurde de vouloir déterminer qui a commencé : il était fatal que les deux le fissent) à donner des chiffres affreusement faux, encore plus sans doute. Pendant la période où nous l'ignorions officiellement, au début, il était indispensable que nous eussions beaucoup plus d'adhérents qu'elle pour justifier notre mépris. Quand nous nous sommes progressivement résignés à admettre sa domination,

⁶⁹ Ce peut être vrai aussi pour les moins nombreux adhérents des deux UNEF postérieures mais pour des raisons fort différentes.

les résultats électoraux étant flagrants, il fallait du moins montrer qu'elle n'était que relative. En un sens, les deux chiffres officiels se déterminaient en partie mutuellement. Il semble cependant y avoir eu une différence d'approche : ce qui pour notre UNEF est toujours resté une sorte de secret honteux (le deuxième, donc) était totalement assumé en face en interne, où les cadres discutaient naturellement du « coefficient multiplicateur » à appliquer aux chiffres (déjà faux, bien sûr) venus des AGE⁷⁰.

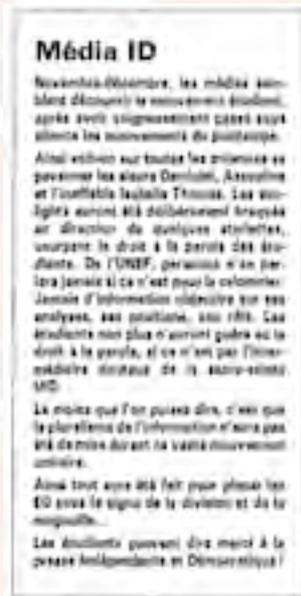
Ce problème de l'organisation de masse introuvable ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences sur les rapports avec les syndicats de salariés. Il était difficile, vu de la CGT ou même du SNES de prendre au sérieux un « syndicat » ayant de si faibles effectifs, même selon ses chiffres officiels (S'ils avaient eu une idée des vrais...).

Il en a eu de beaucoup plus lourdes sur les relations avec les autres organisations syndicales étudiantes, soit presque exclusivement la seule qui ait eu une existence durable dans la période, l'autre UNEF de 1971 devenue ID en 1980⁷¹. Il n'y avait pas de place, dans cette conception d'un syndicat ayant vocation à être celui de tous les étudiants, qui, s'il ne l'était pas encore tout à fait, devait le devenir chaque année un peu plus, fondée à la fois sur le modèle de la CGT et le mythe de la « grande UNEF » pour une deuxième UNEF.

La solution adoptée a d'abord été la négation de l'existence de l'autre, facilitée par son boycott des élections (avec parfois de sales surprises quand elle a trouvé des arguments hautement dialectiques pour présenter des listes à celles des CROUS, très différentes selon elle des élections Faure, à partir de 1975). C'est ce que fait, par

⁷⁰ Il est vrai que pour faire une organisation de masse sans masse, le modèle FO était plus pertinent que le modèle CGT.

⁷¹ Rappelons qu'en ce temps là les corpos, en partie regroupées dans la FAGE sur la fin, ne s'affichaient pas comme syndicats, mais revendiquaient au contraire leur caractère non syndical, voire antisyndical, de même que l'UNI (avec un peu moins de constance peut-être). C'est seulement dans les années 2000 que la FAGE a commencé à se poser comme syndicat alternatif à l'UNEF « réunifiée ».



Cette position a cessé d'être tenable quand l'Ennemi a eu la perfidie de se présenter aux élections Savary, et de nous battre de plus en plus souvent, puis presque toujours. Parmi les très nombreuses choses à faire avant d'envisager d'écrire sérieusement l'histoire de notre UNEF, il faudrait compiler et confronter tout ce qui pourrait être retrouvé, écrits et témoignages, de ce que nous avons publié, dit, pensé même, de la maison d'en face, pour comprendre comment nous avons pu passer en très peu de temps somme toute d'un complexe de supériorité qui surprend rétrospectivement à un complexe d'infériorité presque continuellement approfondi. On peut en situer le point d'inflexion à l'affaire Devaquet. La première réaction évoquait les grandes heures (ci-contre, extrait significatif de ce qu'en dit le Guide de l'étudiant national de 1987⁷⁴), mais relevait plus de la dénégation que du complexe de supériorité. Il serait utile d'étudier en quoi la « stratégie du rassemblement » adoptée à l'automne répondait à la question, et quels effets concrets elle a eu, hors celui qu'on peut aisément constater: la poursuite des désastres électoraux.

Il est probable, même si cela demande à être approfondi, qu'il y a un rapport entre l'obstination à se donner l'objectif impossible d'être une organisation de masse, et cette incapacité à penser le mouvement étudiant comme pluraliste, et à théoriser la concurrence entre organisations également groupusculaires ayant des buts distincts. Il faudrait bien évidemment envisager des différences éventuelles entre une direction nationale fixée sur l'inaccessible masse, et les AGE confrontées, sinon au quotidien, du moins les jours d'élections, à ce pluralisme (*sibi e contuberniis hostem aspici*, fait dire Tacite à un de ses personnages⁷⁵), et bien sûr des différences entre ces AGE, et dans

⁷⁴ <http://guide.unef.org> toujours. <http://devaquet.unef.org> (en bas de la page), pour un tiré à part de la totalité de l'article.

⁷⁵ TACITE, *Annales*, I, XVII.

chacune de celles-ci selon les périodes. L'argument essentiel semble avoir été « Ils sont méchants. Nous sommes gentils. », ce qui n'était pas forcément faux, mais demanderait à être éclairé tant quant à l'arrière-plan théorique qu'aux conséquences pratiques. Il faudrait voir aussi le rôle de l'apparition dans certaines AGE de la distinction entre syndicat « de lutte » et syndicat de cogestion, d'accompagnement, voire d'autres choses, tout à la fin d'après les sources que nous avons (sous réserve bien sûr de l'apparition de documents ou de témoignages antérieurs l'attestant), ses conséquences théoriques et pratiques, la réaction à cette apparition de la direction nationale, et d'autres AGE.

La volonté de construire une organisation de masse est affirmée par les textes de tous les derniers congrès, et revient souvent dans les déclarations et les circulaires de la direction nationale. On a l'impression, mais cela demanderait à être précisé, qu'elle a peu d'influence sur la pratique des AGE, quel que soit leur positionnement par rapport à cette direction.

Cette question est en revanche au cœur des débats sur l'unification qui mènent l'UNEF à sa fin, en tout cas chez ceux qui la défendent (ci-contre, logo choisi par la direction pour le 79e congrès). L'argument principal est alors le caractère



groupusculaire de notre UNEF, soudain revendiqué, la dénégation prenant fin, celui aussi de toutes les autres organisations (une surtout, bien sûr), invoqué non à titre de consolation mais pour conclure qu'il n'y aura pas d'organisation de masse tant qu'on n'en aura pas fini avec la division. Cela pose bien des questions, qu'on ne pourra pas résoudre tant que l'histoire de cette triste fin de notre UNEF ne viendra que d'un côté, celui des opposants d'alors, que nous n'aurons de la direction nationale que ses textes publics, sans éclairage sur leurs motivations. Bien des choses seraient à éclaircir, en particulier le rapport entre ce que disait alors l'U-ID, qui braillait réunification en brandissant le mythe de la grande UNEF (il faudrait aussi pouvoir étudier ces textes là) et ce que répondait la direction de notre UNEF, en rejetant toujours, jusqu'à l'avant-

dernière seconde, le mot de réunification. Il faudrait voir ce que signifiait l'invocation d'une refondation du mouvement étudiant beaucoup plus vaste, le rapport qu'elle avait au mythe de la grande UNEF... et comment elle a disparu sans laisser d'adresse entre mai et septembre 2001⁷⁶. Il faudrait étudier aussi les réponses données par les opposants (plus que largement majoritaires à la fin, on le sait) à ces discours. Le SEUL de Montpellier (scission de l'UNEF-ID locale) qui a totalement inspiré la création de la FSE comme alternative à l'UNEF unifiée et eu de l'influence bien au-delà (avec des conséquences connues⁷⁷), avait une théorie entièrement orientée par l'exigence de

⁷⁶ Dans le rapport présenté au nom du BN au dernier CN de notre UNEF, le 13 mai 2021 (rapport déclaré adopté par un vote, on le sait très controversé. Voir le décompte <http://2000.unef.org>), le mot réunification n'apparaît pas (ce qui est certes une évolution par rapport aux textes précédents qui le rejetaient explicitement). Il dit « La question aujourd'hui d'arriver à construire une nouvelle organisation syndicale étudiante qui permettrait de prendre en compte toutes les aspirations étudiantes, qui pourrait les porter plus efficacement, en rénovant non seulement nos pratiques syndicales, mais aussi tous nos domaines d'action. » et conclut sur le projet d'une « constituante avec l'UNEF-ID et les associations » le 24 juin (ce sera finalement le lendemain). <http://www.unef.org/chronofin/crcn13maibn.pdf>

Dans la dépêche AEF qui est pour le moment notre seule source sur le 25 juin 2001 (<http://www.unef.org/chronofin/aef25juin2001.pdf>), « Sous les acclamations des 300 militants présents et sous les slogans "Une seule UNEF, la grande UNEF" et "UNEF vit, UNEF vivra", le premier collectif de l'UNEF réunifiée s'est ouvert. "C'est un moment émouvant et historique", souligne Yassir Fichtali qui fait référence "aux militants étudiants de la grande UNEF qui, de 1956 à 1961, se sont battus pour l'Algérie indépendante". En effet, la première scission de l'UNEF a lieu en 1961 sur la question de la guerre d'Algérie, les opposants à l'indépendance quittant le syndicat étudiant. La seconde scission intervient en 1971: une partie de l'UNEF souhaite prendre part aux élections étudiantes qui viennent d'être instaurées, une autre partie appelle au boycott. Cette dernière sera partie prenante à la création de l'UNEF-ID en 1980, l'autre correspond à l'UNEF (SE) d'aujourd'hui. Yassir Fichtali espère retrouver cette grande UNEF qui syndiquait un étudiant sur deux. ». Suit quand même une pieuse restriction (égard au partenaire piétiné ?), « Yassir Fichtali explique qu' "il ne s'agit pas pour l'UNEF (SE) de rejoindre l'UNEF-ID. Cette réunification constitue une première étape d'une refondation plus large qui doit aussi associer les associations étudiantes" », qui n'aura aucun effet sur la suite.

⁷⁷ J'ai longuement traité de cela dans mon témoignage sur le mois de juin 2020 <http://www.unef.org/juin2000elyasse/juin2000pourweb.htm> en particulier II, 3 et III, 2.

l'organisation de masse... mais une autre, les deux UNEF étant décrites comme l'obstacle à éliminer. Des autres opposants, sur ce point précis, nous n'avons pas, hors Paris IV, conservé grand-chose, vraisemblablement parce qu'il n'y avait pas grand-chose, que l'invocation de l'organisation de masse a très rarement été attaquée à la racine, qu'on a plutôt exposé que ce n'était pas la bonne méthode, voire pas le bon moment.

On pouvait aussi (et on devrait faire ça aujourd'hui aussi), plus prosaïquement, se demander comment on a pu dire, et peut-être croire que l'addition de deux groupuscules, voire trois ou quatre, pourrait faire émerger miraculeusement l'organisation de masse après laquelle ils disaient courir depuis très longtemps, en s'en éloignant de fait un peu plus chaque année (Les opposants ne s'en sont pas privés: c'était beaucoup plus facile). Il y avait bien sûr l'idée que c'était leur division qui dissuadait les étudiants d'adhérer massivement aux syndicats. On peut se demander à quel point elle était avancée sérieusement. Le résultat, prévisible, a été exactement inverse, puisque la seule UNEF restant s'est rapidement, et de plus en plus, trouvée plus faible que la seule UNEF-ID auparavant, dont elle était d'ailleurs au départ, comme on pouvait également le prévoir facilement, la copie conforme. On sait, même si certains s'obstinent à ne pas vouloir le savoir, en refusant d'en débattre, que la réunification n'a pas eu lieu. Mais on ne peut douter que si elle avait été effective (encore aurait il fallu qu'elle fût possible, entre deux organisations dont le seul point commun était un redoutable sectarisme mutuel à leur base), le résultat n'aurait guère été différent quant à l'organisation de masse.

On ne peut évidemment pas dire que cette quête décidément paradoxale ait été la cause unique de la fin de l'UNEF. Il est presque certain que l'arrêt de mort soit venu de l'extérieur (le témoignage récent de Karine Delpas semble aller dans ce sens). Mais il est significatif qu'on ait eu recours à cet argument pour la justifier, et tout aussi significatif (même si ce n'est pas non plus la seule cause de leur débandade) que les opposants aient été globalement incapables d'y donner une réponse cohérente.

Notre UNEF est ainsi morte comme elle avait vécue, en poursuivant un modèle d'organisation de masse de tous les étudiants qu'il serait extrêmement difficile de ne pas qualifier de mythe, jusqu'au suicide collectif. Cela ne suffit pas bien sûr à caractériser son histoire qui a, on croit l'avoir montré dans tout ce qui précède bien d'autres aspects dignes d'intérêt, au-delà, en-deçà ou en marge de ce mythe, qu'il faudrait approfondir.



Photo par Alain Miranda de la soirée du 5 mars 1971 dans le Grand Amphi de la Sorbonne, pendant le 59e congrès, pour finir par le début.

En conclusion

C'était une introduction. En bonne règle historique, une introduction doit se conclure par l'annonce d'un plan, toujours chronologique. Nous n'en sommes pas encore là, mais il est utile pour terminer, après avoir, comme il était juste, envisagé l'histoire de notre UNEF globalement, de chercher à distinguer des périodes différentes.

Il y a deux sortes de repères, les grands mouvements étudiants, et les congrès marquants, qui correspondent parfois, pas toujours.

Quand on regarde la documentation que nous avons rassemblée, on a l'impression, mais ça peut être dû au moins en partie aux hasards de notre quête, qu'il y a au pour l'UNEF de grandes années, et d'autres où elle semble moins active.

Il y a bien sûr la période du Renouveau, qui culmine avec le 59^e congrès, période de lutte intense, à la fois à l'intérieur de l'UNEF, et en direction de l'ensemble des étudiants via la participation aux élections Faure en particulier. Après le congrès, et le succès relatif (la tendance fait son UNEF, mais la fait seule), il semble que l'activité soit moins importante.

Il y a 1976, qui apparaît comme la grande année, celle où l'UNEF peut affirmer avoir accompli toutes les promesses du Renouveau, avec le mouvement contre Saunier-Seité, le 63^e congrès à Toulouse, et le livre de René Maurice pour faire le bilan. La suite semble avoir été relativement décevante.

Il y a 1980, avec la ligne de la Solidarité étudiante comme réponse à cette déception, ligne condamnée sévèrement ensuite, mais surtout à partir de deux choses postérieures sans lien direct avec elle, la création et la faillite rapide de la CAEL en 1984/85, et l'événement manifestement imprévu de mai 1981, qui a conduit l'UNEF

pendant trois ans à soutenir globalement les gouvernements Mauroy, et la réforme Savary

Il y a bien sûr la période du mouvement Devaquet, le plus marquant évidemment de ces trente années (qui reste le plus important depuis 68), avec beaucoup d'ambiguïtés en ce qui nous concerne. Il est au centre d'une période de grande activité de l'UNEF, sur une ligne résolument antigouvernementale, commencée dès 1985, qui se poursuit avec les États généraux et le congrès de Saint-Etienne, 72^e, en novembre 1987. Mais cette période est aussi celle de la débâcle électorale face à l'U-ID triomphante, et, autant qu'on puisse en juger, d'un recul du nombre d'adhérents. Elle est suivie d'une grave crise dont les causes semblent devoir être cherchées en dehors de l'UNEF, mais qui conduit à sa division, au 74^e congrès (Toulouse, encore) et à ses suites.

Il y a eu un net sursaut, avec le mouvement contre Jospin début 1992, la lutte contre le SMIC-Jeunes en 94, et surtout le grand mouvement de novembre 1995, où l'UNEF, seule deux fois sur trois, a affirmé son importance dans le mouvement étudiant, et en a recueilli les fruits, y compris électoralement en regagnant une partie du terrain perdu.

Il y a eu enfin, à partir de 1997, le désastre final, avec l'échec de l'opposition à la réforme Bayrou et son rapide abandon, la division sur la politique du gouvernement Jospin, des scissions à répétition d'AGE qu'on n'a jamais pu reconstituer, des reculs électoraux dus principalement au recul de l'implantation, et une « réunification » imposée contre l'opposition de la large majorité des AGE et certainement des militants, qui n'a laissé qu'une seule UNEF, incontestablement l'autre. On peut se demander si l'unification avec l'U-ID était ou non souhaitable. Je ne crois pas qu'il soit possible de nier qu'elle n'a pas eu lieu, et que notre histoire s'arrête là.

Il est un peu tôt, et il serait donc vain d'essayer, pour faire de ça trois parties et trois sous-parties, mais on voit qu'il y a matière.

On ne peut conclure, comme on le faisait jadis par « Vive l'UNEF ! ». On aurait aimé pouvoir conclure « Vive l'histoire de l'UNEF ! ». Cela semblait possible, légitime, au moment où ce travail a été commencé, début mai 2021. Depuis, les choses se sont compliquées. Mais on ne doit pas renoncer à rendre possible ce qui est nécessaire, ce qu'on croit être nécessaire du moins.

Emmanuel Lyasse,

à l'UNEF Paris IV de 1997 à la fin, et un peu au-delà
le plus souvent secrétaire à l'orga, présent à presque tous les CN à partir de mai 1998
ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, docteur en Sorbonne

Bellegarde - Mijoux - Bellegarde, mai 2021 - mai 2024.



Photo en dernière page: notre dernière trouvaille pour unef.org, l'affiche de l'UNEF Paris IV pour les chaînes d'inscription, imprimée pour celles de 1997, utilisée aussi en 1998 et 1999 (en 2000, bien sûr, il a fallu changer), retrouvée dans le déménagement du local de l'AGEPS en Sorbonne par Maxime Lonlas.

Table des matières

Préalables

1- Dates.....	4
2- Objet.....	5
3- Sources.....	6
I- Quelle Université ?	10
1- Réclamer des sous : Aide sociale et budget.....	12
2- Des sous pour quelles études ?.....	16
3- Avec quelle participation étudiante ?.....	21
II- Quelle pratique syndicale ?.....	24
1- Trouver des sous	24
2- Quelle action concrète de l'UNEF ?.....	30
3- Des rapports entre les uns et les autres	35
III- Quelle vision du syndicalisme étudiant ?.....	45
1- Un syndicalisme entre parodie et paradoxe ?	46
2- Un secret honteux ? Le rapport aux organisations politiques	53
3- La question de l'organisation de masse.....	65
En conclusion	77



SOS INSCRIPTION

Une place en fac, c'est un droit !

Chaque année, des milliers de bacheliers se retrouvent sans place à la fac. Cette situation est illégale car la loi Sapin stipule : "Tout bachelier a le droit de s'inscrire dans l'université et la filière de son choix".
À l'UNEF Paris IV, nous nous battons pour faire respecter les droits des étudiants.

L'année dernière, à la Sorbonne, 150 bacheliers ont, avec l'Unef, arraché leur place à l'université !

**Pour tout problème
d'inscription,**

contactez-nous !

**MINITEL : 3615 UNEF
TELEPHONE : 01 40 46 32 27**

**PERMANENCES :
GALERIE GERSON**

unef

**UNION NATIONALE
DES ÉTUDIANTS DE FRANCE**